

Assemblée Générale

16 mai 2024

PROCES VERBAL



1 Rue Alain Colas 22950 TREGUEUX

02 96 94 78 14

cd22@ligue-cancer.net – <https://www.ligue-cancer-22.fr>

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor aura lieu **jeudi 16/05/2024, à 14 h**, à la Direction départementale du Crédit Mutuel de Bretagne, rond-point de Brézillet, 1, rue de La Ville-Jouyaux, 22950 Tréguieux.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 25/05/2023.
2. Rapports moral, d'activités.
3. Rapport financier, affectation du résultat 2023.
4. Rapports du commissaire aux comptes.
5. Approbation des comptes 2023, budget prévisionnel 2024.
6. Quitus de l'AG au CA.
7. Quitus au trésorier.
8. Élections.
9. Questions diverses.

L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue contre le cancer, comité des Côtes-d'Armor.

AVIS

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue Contre le Cancer des Côtes-d'Armor aura lieu le jeudi 16 mai 2024 à 14 h 00. Lieu : Direction départementale du Crédit Mutuel de Bretagne, rond-Point de Brézillet, 1, rue de la Ville-Jouyaux, 22950 Tréguieux.

Ordre du jour :

- 1/ approbation du PV de l'assemblée générale du 25 mai 2023,
- 2/ rapports moral, d'activités,
- 3/ rapport financier, affectation du résultat 2023,
- 4/ rapports du commissaire aux comptes,
- 5/ approbation des comptes 2023, budget prévisionnel 2024,
- 6/ quitus de l'AG au CA,
- 7/ quitus au trésorier,
- 8/ élections,
- 9/ questions diverses.

L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue Contre le Cancer, Comité des Côtes-d'Armor.

Le seize mai deux mille vingt-quatre, les membres de l'Assemblée Générale se sont réunis à la Direction Départementale du Crédit Mutuel de Bretagne à Tréguieux sur convocation de Monsieur Thierry AMICEL, Président.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale 2024, remercie les 23 personnes présentes (dont 16 adhérents, 7 non adhérents, et excuse les absents (le Commissaire aux comptes et le cabinet Comptable sont excusés).

2 pouvoirs ont été reçus. **Soit un total : 17 voix** (15 adhérents présents + 2 pouvoirs)

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,

L'année 2023, une année riche en projets structurants pour l'avenir de notre comité :

- Lancement des appels d'offre pour la réhabilitation de notre bâtiment de Tréguieux
- Contractualisation avec une SII de deux développements informatiques :
 - o une application sécurisée pour le traitement des inscriptions et du suivi des soins de support des malades
 - o un nouveau site internet
- Ouverture d'un Espace Ligue à Ploumagoar
- Développement de partenariats avec des entreprises, mutuelles, ...
- Participation, via le SCIRGO, aux financements de bourses pour des post-doctorants affectés aux grands projets structurants du Cancéropôle Grand ouest
- Poursuite de la réorganisation interne de notre comité
- Décision de renforcer l'équipe salariée
- Une mobilisation extraordinaire de tous, salariés, partenaires, associations, élus, bénévoles autour d'Octobre Rose.

Un grand bravo à tous pour avoir su mener de front tous ces projets.

Nous avons également poursuivi les actions initiées précédemment et assuré nos quatre missions, le financement de la recherche, qu'elle soit fondamentale ou clinique, la prévention, l'action pour les malades et leurs proches, la mobilisation de la société contre le cancer.

Notre comité est témoin des réalités quotidiennes, des difficultés et des attentes des personnes malades et de leurs proches. Les inégalités en santé sont d'ordre économique, géographique ou social et nous ne pouvons l'accepter. Nous nous devons, à travers nos actions, combattre ces inégalités face à la maladie.

Grâce à la grande générosité des costarmoricens, nous sommes prêts à relever ces défis.

Enfin, je souhaite remercier chaque salarié, donateur, bénévole, prestataire pour le travail accompli car, sans vous, rien n'aurait été possible et rien ne sera possible.

Thierry AMICEL

1/ APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 2023

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Mai 2023.

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 Mai 2023

LE RAPPORT MORAL

La Ligue Nationale adhère au Comité de la Charte de Déontologie
Nos comptes sont contrôlés par un Commissaire aux Comptes du Comité et le Commissaire aux Comptes National.

La gestion de notre comité est saine.



1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de tous ses adhérents et bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Au sein de la Fédération LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, nous assurons les 4 missions statutaires :

SOUTENIR LA RECHERCHE

Elle se fait aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Cette action s'inscrit sur le court terme, mais surtout le moyen et le long terme, ce qui permet à certaines équipes de pouvoir développer des programmes de recherche à partir de concepts fondamentaux jusqu'à des retombées cliniques.

PREVENIR LA MALADIE

En informant sur les facteurs de risque et de protection des cancers et en éduquant les populations, notamment les plus jeunes, la Ligue permet à chacun de mieux se protéger et d'empêcher l'apparition de la maladie.

AGIR AUX CÔTES DES PERSONNES MALADES et de leurs proches

Les comités de la Ligue apportent un soutien matériel et financier, moral et psychologique aux malades, aux anciens malades et à leurs proches. La Ligue se préoccupe de la façon dont le patient vit sa maladie et comment son entourage peut être aidé.

MOBILISER LA SOCIETE ET AMELIORER LES POLITIQUES DE SANTE

Cette mission a pour but de réduire les inégalités territoriales de santé face aux cancers, de développer une meilleure prise en charge des malades et de faire du plaidoyer comme par exemple la pénurie de médicament.

NOTRE COMITE DES COTES D'ARMOR

Les bureaux sont ouverts et l'accueil est assuré du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le Comité fonctionne grâce à une équipe de 17 administrateurs bénévoles (14 élus et 3 membres de droit), 6 salariés (dont une Assistante de Coordination Aide aux personnes malades et à leurs proches embauchée en mars 2024) et environ soixante-dix bénévoles.

LE BUREAU DU COMITE

Présidente :	M. Thierry AMICEL- PLERIN
Vice-Présidente :	Mme Michèle DUMONT- PLERIN
Vice-Présidente :	Mme Chantal BLANCHARD – ST BRIEUC
Secrétaire Générale :	Mme Gilberte DROUOT – ST BRIEUC
Trésorier :	M. Loïc PERRIN - PLERIN
Délégué aux Actions de Prévention :	Dr Olivier NOUEL- ST BRIEUC
Déléguée aux Actions pour les malades :	Mme Anne MEANCE - QUEMPERVEN
Délégué à la Communication :	Dr André SELLE - TREGUEUX
Présidente de la Commission Sociale :	Mme Michèle DUMONT- PLERIN

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame	Martine	BIGEAULT	ST BRIEUC
Monsieur	Alain	DUBREIL	DINAN
Docteur	Gwenaëlle	LE GARFF	LANGUEUX
Madame	Maryvonne	LE TERTRE	BINIC
Madame	Anne	LE TOUZIC	PLCÈUC L'HERMITAGE
Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER	LAMBALLE

MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes : Professeur Christophe MASSARD

1 Représentant des Associations de Malades : Madame Danièle JEGOU - TREGUEUX

1 Représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX

LES SALARIES

- Monsieur Jérôme ROBERT, Directeur,
- Mme Catherine BASSET, Secrétaire-comptable, chargée de la gestion des dons, des Legs et de la mission Recherche
- Madame Gaëlle CALFORT, Chargée des Actions pour les malades/Proches et coordinatrice du Pôle Santé
- Madame Solène CANTIN, Chargée de Prévention et Dépistage,
- Madame Marie BERHAULT Chargée de Prévention et Dépistage,
- Madame Océane REUX, Assistante de Coordination du Pôle Sante « Aide aux personnes malades/proches et Prévention » depuis mars 2024.

Courant 2023, le Comité a conventionné avec 38 vacataires indépendants sur l'ensemble du département. (psychologues, diététiciennes, socio-esthéticiennes, sophrologues, professeurs d'Activités Physiques Adaptées, communication ...)

Pour le bon fonctionnement de notre Comité, plusieurs rencontres sont planifiées :

- Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration se sont réunis cinq fois afin de voter des subventions et prendre toute décision nécessaire au bon fonctionnement de l'association :
- Les membres du bureau ont rencontré les salariés avec le Directeur afin d'échanger sur les attentes du Comité et convenir de la trajectoire organisationnelle à mettre en place,
- L'équipe salariale s'est très régulièrement réunie courant 2023 afin d'échanger sur :
 - La présentation des projets du Comité : Informatique et Bâtiment,
 - L'évolution des différents travaux : le site internet, la présentation de la fiche d'inscription APMP, l'organisation des travaux,...
 - L'accompagnement des deux principales missions
 - APMP : comment accompagner le territoire costarmoricain : outils
 - Prévention : les rythmes/cadencements avec la gestion des temps forts

Différentes réunions réunissant les bénévoles sont également organisées :

- Outil de communication : Kakemono, Flamme Solaire, Flyers
- Prévention : Interventions dans les écoles + campagnes de dépistages

Nous participons également aux réunions de travail du Grand Ouest ainsi qu'à la Conférence de Coordination Inter Régionale du Grand Ouest, qui s'étend sur les régions Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente et Centre et organise le financement de la Recherche Régionale.

Les différentes réunions en présentiel avec le réseau permettent des échanges sur les pratiques :

- Assemblée Générale Nationale à Vichy (Juin 2023),
- Réunions des Présidents(es) et Directeur(s) des Comités Bretons (2 fois l'an)
- Réunions des salariés des Comités Breton par mission (chargés de Prévention-Aides aux Malades/Proches)

LES BENEVOLES

L'implication de soixante-dix bénévoles est importante et grâce aux antennes, nos actions sont réalisées **sur l'ensemble du département**. Ils assurent au quotidien une proximité de service, en particulier auprès des malades et des proches mais également un contact plus direct avec les partenaires, les associations locales, les élus

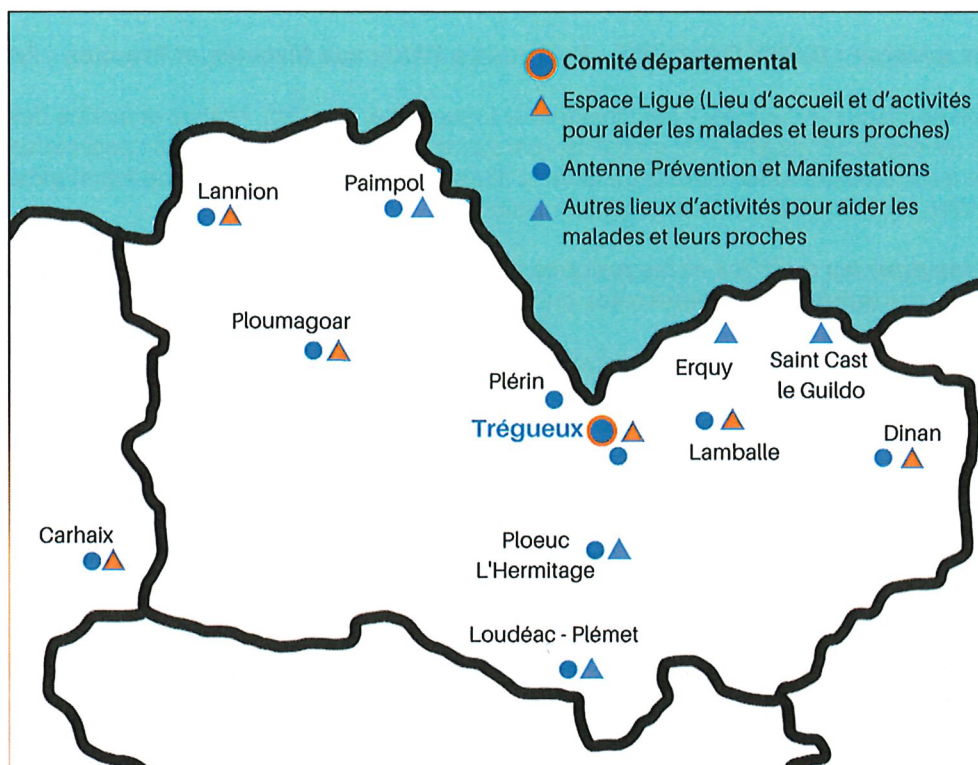
↳ Ils participent aux actions pour les malades

↳ Ils assurent les actions d'éducation pour la santé et de prévention (en milieu scolaire, dans d'autres structures)

↳ Ils assurent des tâches de représentation, d'information et de communication

↳ Et, au bureau :



- ◆ Traitement des dons, mise à jour du fichier des adhérents
- ◆ Mise sous pli des reçus fiscaux, des demandes de subventions et autres documents d'information
- ◆ Gestion des abonnements aux revues VIVRE
- ◆ Suivi des activités APMP proposées sur le département



INFORMATION, COMMUNICATION, MANIFESTATIONS

- Alimentation en continu, grâce à Madame Corinne GUERNALEC, vacataire en communication et Jérôme ROBERT de notre page Facebook, Instagram pour communiquer et informer sur les actions réalisées par le Comité, les antennes ... (informations diverses : innovation, recherche, financements, actions, etc.)

Facebook / Instagram / LinkedIn

- Alimentation en continu du Site Internet de l'association : l'agenda des manifestations, les activités organisées pour les malades, les actions en prévention, etc...
- Diffusion d'un dépliant regroupant l'ensemble des activités pour les malades du cancer et disponible au Comité départemental, dans les établissements de soin du département, les services d'oncologie, les antennes
- Diffusion de supports de communication (affiches, flyers) pour la prévention, les actions pour les malades, et les événements organisés par les antennes et le Comité départemental.
- Manifestations et informations sur les dépistages du cancer colorectal « **Mars Bleu** »  et du cancer du sein « **Octobre Rose** » .
- **Communication auprès des adhérents** : insertion de notre plaquette d'information avec l'envoi de tous les reçus fiscaux.
- Stands d'information en septembre aux **Forums des associations** dans plusieurs villes du département.
- **Manifestations** organisées par les **antennes**
- « **Opération Leclerc « Tous unis Contre le cancer** » pour la Recherche sur le cancer de l'enfant et l'Adolescent en Mars.
- **Manifestations** organisées par des particuliers, associations, lycées, commerces, ... qui soutiennent également nos actions en reversant tout ou partie des bénéfices de leurs manifestations à la Ligue contre le cancer.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport moral 2023

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Rapport moral 2023 est approuvé à l'unanimité

LE RAPPORT D'ACTIVITE – ACCOMPAGNER POUR AIDER
Un budget de 292 569 € est alloué à l'Action pour les Malades

Chargée de mission : Gaëlle CALFORT - Déléguée à l'Aide aux Malades et Proches : Anne MEANCE

« Dans le cadre de la mission Action pour les malades, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs intérêts. D'une façon générale, elle comprend toutes autres actions permettant la réalisation de la mission »

La **Mission Actions pour les malades et les proches (APMP)** est mise en œuvre au Comité et relayée sur l'ensemble du département par **une quinzaine de bénévoles** qui interviennent pour :

- ✓ L'accueil et information des personnes malades et de leurs proches (accueil téléphonique, permanences)
- ✓ Le soutien à la mise en place de soins de support ou d'activités d'accompagnement
- ✓ La participation à la commission d'aide sociale

L'ACCUEIL DES PERSONNES MALADES ET DE LEURS PROCHES

Les personnes malades et les proches sont accueillis sur le Département des Côtes d'Armor, à l'Espace Ligue de TRÉGUEUX, mais également dans les autres Espaces Ligue et les antennes où l'on retrouve des permanences, à la demande ou sur rendez-vous.

Chaque demande est prise en compte. Des entretiens, des activités adaptées et personnalisées sont proposées, ainsi qu'une orientation vers des professionnels ou d'autres structures si besoin.

Un important travail en réseau est nécessaire, afin que l'information sur les possibilités de soutien circule entre les équipes soignantes, les travailleurs sociaux, et le Comité 22.

En 2023, la volonté de soutenir plus équitablement les bénéficiaires et les bénévoles sur le territoire, a conduit le Comité 22 à engagé une dynamique d'amélioration des pratiques autour de l'accueil, de l'inscription, de la proposition de soutien et de l'évaluation de l'accompagnement.

LES SOINS DE SUPPORT ET L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé (soutiens individuels et activités collectives) permet aux personnes de rompre leur isolement, de tisser un nouveau lien social, et d'acquérir des techniques qui peuvent les aider à mieux vivre leur maladie.

Ils se déroulent sur Trégueux, ainsi qu'à Dinan, Ploumagoar, Lannion, et dans l'antenne interdépartementale de Carhaix (29). Un accompagnement partiel est également proposé sur des sites d'activités comme à Erquy, Plémet ou Plœuc sur Lié et complété sur Trégueux ou ailleurs sur le Département.

Les inscriptions pour les bénéficiaires des Côtes d'Armor sont gérées à Trégueux et concernent les malades et les proches, depuis l'annonce jusqu'à la période de l'après-cancer.

L'année 2023 a été marquée par :

- La protocolisation du processus d'inscription avec la mise en place d'un formulaire unique pour le Département et un traitement de l'inscription centralisé à Trégueux.
- Une structuration du Département avec 4 Espaces Ligue (Dinan, Lannion, Ploumagoar, Trégueux) et un déploiement de l'accompagnement de sorte à avoir une offre quasiment équivalente sur chaque Espace Ligue à partir de septembre 2023 (hors ateliers thématiques).
- La mise en place d'une évaluation annuelle de l'accompagnement proposé sur le Département.
- Le déploiement de propositions en soins de support par de nouvelles structures.

Au total, 340 nouvelles inscriptions sont recensées en 2023 pour les activités d'accompagnement sur le département dont un peu plus de 40% pour le secteur de Trégueux (contre 70% en 2022), soit une répartition plus homogène sur le Département qu'en 2022.

A ces inscriptions s'ajoutent les demandes d'aides financières reçues par la Commission sociale pour d'autres bénéficiaires.



LES ACTIVITES COLLECTIVES



ACTIVITES PHYSIQUES PORTEES PAR LE COMITE

Les séances sont encadrées par des enseignants spécialisés prestataires qui veillent à une progression individuelle au sein de petits groupes.

Elles nécessitent un avis médical et s'adaptent à l'état de santé de chacun, l'objectif étant de limiter les effets secondaires des traitements et si possible de reprendre une activité régulière en s'orientant ensuite vers l'activité physique adaptée en groupes ouverts (non spécifiques au cancer) après les activités Ligue.

Elles se présentent sous plusieurs formes :

- **Gym adaptée – Tai-chi**

Pratiquée au rythme de chacun en fonction de ses possibilités.

Un moment pour reprendre confiance en son corps, en ses aptitudes physiques, associé à un travail en douceur sur les muscles, et les articulations. *Séance hebdomadaire sur les sites de Erquy, Lannion, Plémet, Ploumagoar Plœuc sur Lié, & Tréguex*

- **Renforcement musculaire**

Une autre manière de retrouver de la force, du tonus et de l'amplitude articulaire sur un travail avec des machines et des exercices personnalisés. *Séance hebdomadaire à Tréguex*

- **Aquagym**

Un travail musculaire et articulaire en milieu aquatique qui permet de limiter les risques et améliore de confort de la pratique de l'activité physique.

Séance hebdomadaire sur les sites de Lannion, Ploumagoar, Tréguex

- **Marche adaptée**

Une distance et un rythme adaptés à chacun, avec un encadrement bénévole sur des circuits renouvelés régulièrement. *Séance hebdomadaire sur les sites de Dinan et Lannion.*



ACTIVITES PHYSIQUES PORTEES PAR LES PARTENAIRES

Quelques partenariats existaient avec notre comité sur un soutien à la communication et une aide au financement de certaines licences.

Un travail de protocolisation du partenariat avec les associations et les clubs a été effectué pour aboutir à une convention unique « Club-associations partenaires » permettant l'adhésion des bénéficiaires du Comité 22 (Malades et proches) auprès du club concerné, avec un soutien financier du Comité la 1^{ère} année correspondant à 50% des coûts d'inscription dans la limite de 50€/personne.

Ce partenariat permet l'accès à des activités aux bénéficiaires qui ne souhaitent pas pratiquer entre « pairs », mais aussi de les orienter vers « l'après-Ligue » (après-cancer, maladie chronique, souhaits de prolonger en milieu sécurisé...) et d'accompagner les proches dans le « prendre soin de soi ».

Au fil de l'année 2023, différentes associations et clubs ont rejoint ce mode de partenariat dont :

Des clubs d'escrime (Dinan, St Briec) - Des centres d'activités nautiques (Plérin, St Cast), (exemple le Dragon Boat de Dinan) - Des clubs de randonnées (Dinan, St Cast).



RELAXATION / GESTION DU STRESS

Une demande croissante d'outils pour faire face à la maladie, aux traitements conduit le Comité à proposer des activités collectives adaptées sur cette thématique, animées par des professionnels diplômés, prestataires.

- **Sophrologie**

Les séances permettent de découvrir des techniques pour se détendre, gérer son anxiété, mieux vivre son quotidien... De nombreux bénéficiaires s'emparent de cet outil, en particulier au cours des traitements.

Séance hebdomadaire à Dinan, Lannion, Plœuc sur Lié, Ploumagoar, St Caradec & Tréguex.

- **Yoga**

Les séances de yoga permettent d'améliorer la concentration et la gestion du stress tout en travaillant la posture, le tonus, l'équilibre, la souplesse. *Séance hebdomadaire à Lannion, Ploumagoar, Plémet & Tréguex.*



ACTIVITES CREATIVES, EXPRESSION

Ces ateliers permettent de s'exprimer autrement que par des mots, de créer à partir du ressenti du moment.

- **Expression Corporelle « Art et corps en mouvement »**

Deux cycles d'expression corporelle, mêlant danse et mouvements, animés par une art-thérapeute diplômée prestataire.

Séance hebdomadaire à Dinan

- **Sculpture sur terre**

Des cycles de 10 séances permettent de découvrir ou redécouvrir le contact avec la terre, de développer son agilité pour produire quelques œuvres personnelles tout en mobilisant par soi-même ses membres supérieurs. Les séances sont animées par 1 bénévole expérimentée.

Séance hebdomadaire à Tréguex.

- **Ateliers multicréations**

Des moments de création et de convivialité animés par des bénévoles : cartonnage, ateliers « Autour du fil », aquarelle.

Séance hebdomadaire ou bimensuelle à Lannion et à Plémet.



SOCIO-ESTHETIQUE

En groupe, des ateliers ponctuels sont proposés pour marquer certains moments de l'année (ateliers bien-être pour les fêtes de fin d'année) ou intégrés à des parcours d'accompagnement spécifiques (Ateliers retour à l'emploi, hormonothérapie) sur Tréguex.

Activité ponctuelle.



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : GROUPE DE PAROLE

Les groupes de paroles sont ouverts aux personnes malades et aux proches (groupes distincts) 1^{ère} consultation individuelle avec la psychologue du secteur géographique concerné. Ils sont animés et gérés sur des cycles par les psychologues diplômées, prestataires.

Cycles de 6 séances à Dinan, Lannion, Ploumagoar et Tréguex.



ATELIERS DIETETIQUE - ALIMENTATION

Des ateliers permettant de s'informer sur l'alimentation en lien avec la maladie et les traitements, ou la récupération post-traitement, sont mis en place à la demande des bénéficiaires. Ils allient informations théoriques et pratiques culinaires et sont animés par une diététicienne diplômée, prestataire.

Cycles de 3 séances à Tréguex à 5 séances à Dinan.

LES ACTIVITES DE SOUTIEN INDIVIDUEL



SOCIO-ESTHETIQUE

Les séances individuelles sont proposées pour limiter les effets secondaires des traitements (conseils en cosmétiques, capillaires, ongles...), apprendre l'auto massage, aider à l'acceptation du corps qui change (les prothèses, les reconstructions...), conseiller/orienter vers les ressources adaptées. Les séances sont réalisées par des professionnelles Socio-esthéticiennes formées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 6 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lannion, Ploumagoar, St Caradec et Tréguex.



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique). Elles sont assurées par des psychologues diplômées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 6 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lannion, Ploumagoar, et Tréguex.



DIETETIQUE

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique).

Elles sont assurées par une diététicienne diplômée, prestataire.

Le nombre de consultations est limité à 2 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lannion, Ploumagoar, et Tréguex.



SOUTIEN AUX PROCHES ET AUX AIDANTS

En 2023, le soutien aux proches (conjoint(e), enfant, parent, voisin) consiste :

- dans l'accueil et l'information des proches par la salariée chargée de l'aide,
- par le soutien psychologique en consultation individuelle,
- l'attribution d'aide financière via la commission « aide sociale »

La traçabilité des demandes et des réponses proposées hors « commission sociale » ne permet pas l'extraction de données chiffrées liées à ce soutien.

Pour le soutien individuel, les consultations par téléphone/visio sont possibles pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, dont la distance au lieu de RDV est trop importante ou si le nombre de RDV est insuffisant pour mobiliser le déplacement d'un professionnel.

LES ACCOMPAGNEMENTS THEMATIQUES



ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A L'EMPLOI

Les ateliers s'adressent à des personnes en arrêt, ayant terminé leurs traitements lourds, et qui réfléchissent à leur retour. Différents professionnels viennent apporter des informations pratiques, ainsi que des éléments pour se préparer et reprendre confiance en soi. Sont intervenus : des assistantes de service de la Carsat, Cap Emploi- maintien dans l'emploi - des bénévoles (DRH retraitée), et des professionnels (Socio-esthéticienne de la Ligue, Consultant en Ressources Humaine) qui se sont investis dans le projet.

Le Comité finance l'intervention du coach RH et celle de la socio-esthéticienne.

PROGRAMME

Atelier 1 : Présentation des structures d'accompagnement, des participants et recueil / développement des attentes et besoins

Atelier 2 : Information sur les droits et les dispositifs (visite de pré reprise, temps partiel thérapeutique, invalidité...) avec la CARSAT et Cap emploi

Atelier 3 : Point de vue du DRH, la boîte à outils de l'entreprise

Atelier 4 : « Handicap » : intervention d'un consultant RH sur la notion de « handicap », son intégration dans le quotidien, la façon de l'intégrer

Atelier 5 : « Communication : quelques bases, simulations d'entretiens de reprise en présence d'un consultant

Atelier 6 : Image de soi, relaxation avec la socio-esthéticienne

Atelier 7 : Témoignages des personnes ayant repris le travail, bilan de la session.

Une rencontre des participants est prévue au bout de 6 mois pour faire le point sur chaque situation.

Cycle de 7 séances de 2h45 hebdomadaires, 3 sessions par an sur inscription.



VIVRE AVEC L'HORMONOTHERAPIE

Les ateliers s'adressent aux personnes en traitement (ou qui réfléchissent à la prise/l'arrêt du traitement) pour soutenir la gestion des effets secondaires du traitement et son acceptation. Les ateliers de 1h30 sont programmés le plus souvent en fin de journée pour permettre aux personnes ayant repris leur travail de s'inscrire. Ils se déroulent dans le respect des prescriptions et informations médicales données par le médecin spécialiste à ses patients. En aucun cas le bien-fondé de la prescription n'est remis en question et les participants sont régulièrement réorientés vers le spécialiste pour des questions spécifiques en lien avec la pathologie et le traitement.

Chaque cycle permet de travailler sur l'idée de vivre avec le traitement le mieux possible, à partir de 4 objectifs principaux :

- Comprendre : les mécanismes d'action, les effets secondaires ...
- Ressentir : l'intérêt de l'équipe, l'écoute apportée, le soutien proposé, rompre l'isolement ... ,
- Choisir son (ou ses) cap (s) : quelle direction je souhaite prendre, de quels outils je me saisis, ceux que je laisse de côté pour le moment... ,
- Trouver les ressources : ce qui pourrait être soutenant maintenant et dans l'avenir...

Cycle de 6 séances hebdomadaires, 2 à 3 sessions par an sur inscription.

LE SOUTIEN ET LA FORMATION DES BENEVOLES SUR L'AIDE AUX PERSONNES MALADES

Le Comité a mis en place une orientation systématique de chaque nouveau bénévole vers le webinaire « Connaissance de la Ligue » et vers la formation « socle » de l'école nationale de formation de la Ligue contre le cancer : « Accueillir-Informer-Orienter ». Celle-ci est complétée ensuite en fonction des besoins selon les missions assurées par le bénévole concernée.

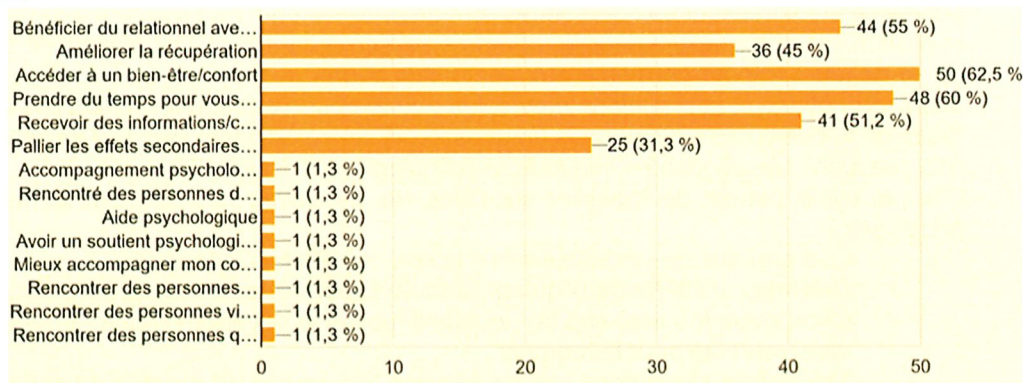
ACTIVITES COLLECTIVES (Nombre de participants/Séances)	DINAN	LANNION	PAIMPOL	PLEMET St Caradec	PLOEUC sur Lié	PLOUMAGOAR	TREGUEUX	TOTAL
Gym adaptée Tai-chi Pilates (2 à 10)		36	10	10	29	13	58 + ERQUY 35	189 séances Pour 191 bénéficiaires
Aquagym (3 à 8)		34				12	9	55 séances Pour 55 bénéficiaires
Renforcement musculaire (2 à 8)							32	32 séances Pour 39 bénéficiaires
Sophrologie (2 à 10)	22	11		8	28	11	35	115 séances Pour 69 bénéficiaires
Yoga (2 à 10)		33		12		20	12	77 séances Pour 93 bénéficiaires
Activités créatives (2 à 8)	Danse 25	Multicréation 20	Terre (Bénévole) 0	Aquarelle (Bénévole) 13			Terre (Bénévole) 31	26 séances Pour 89 bénéficiaires
Groupes de parole (2 à 8)	9	3				6 (groupe yoga)	1	19 séances NC

SOUTIEN INDIVIDUEL (Consultations)	DINAN	LANNION	PAIMPOL	PLEMET St Caradec	PLCEUC sur Lié	PLOUMAGOAR	TREGUEUX	TOTAL Consultation Nombre moyen de séance /bénéficiaire
Dététique	0					6	30	36 (1 séance)
Socio- esthétique	66	135		14		50	191	456 (4 séances)
Socio- colfure	26	3				4	11	44 (1 séance)
Psychologie	105	118	5				243	471 (2,4 séances) Dont 30% de proches- aidants
Réflexologie	29	3		9		16	30	87 (3 séances)
ATELIERS THEMATIQUES								TOTAL
Accompagnement Retour à l'Emploi (3 à 12)							3 cycles	3 cycles Pour 19 bénéficiaires
Vivre avec l'hormonothérapie (5 à 12)							2 cycles	2 Cycles Pour 15 bénéficiaires

Evaluation annuelle

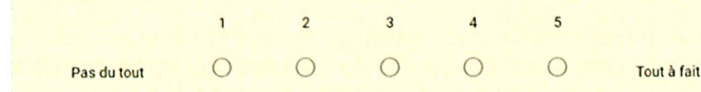
L'évaluation annuelle des accompagnements proposés a été lancée pour l'année 2023 en début 2024 auprès de 270 inscrits (Hors mineurs et personnes n'ayant pas d'adresse mail) : 80 personnes ont répondu soit un taux de participation de près de 30%. Les réponses complémentaires ont été renseignées par les participants eux-mêmes et n'ont pas été retouchées.

Attentes des bénéficiaires lors de l'inscription



Intérêts des activités et soutiens proposés

Recommanderiez-vous l'accompagnement proposé par le Comité 22 à d'autres personnes touchées par la maladie ?

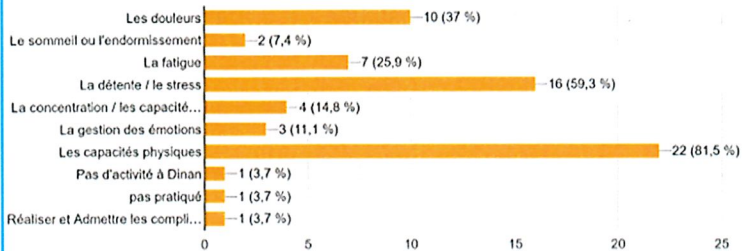


« Oui » et « Totalemment oui »

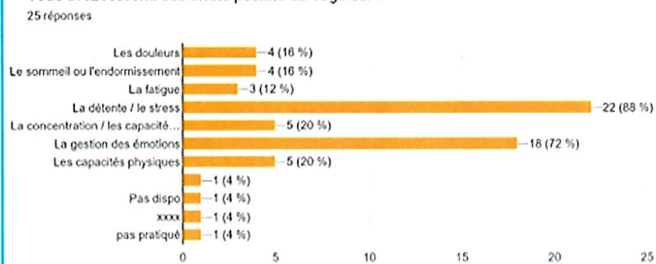
⇒ 99.6%

Bénéfices ressentis par les participants : ACTIVITES COLLECTIVES

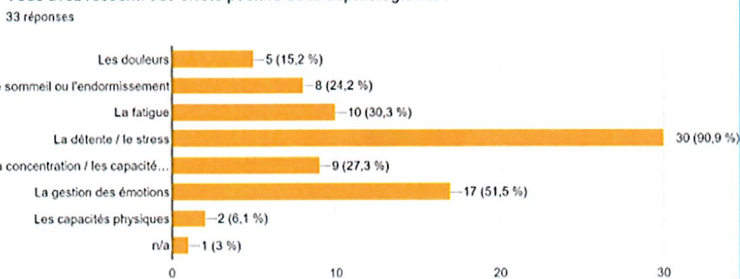
Vous avez ressenti des effets positifs de la Gym adaptée (Gym douce - Taichi-Pilates) sur :
27 réponses



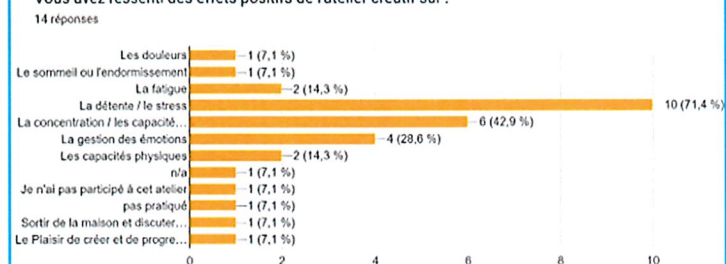
Vous avez ressenti des effets positifs du Yoga sur :



Vous avez ressenti des effets positifs de la Sophrologie sur :

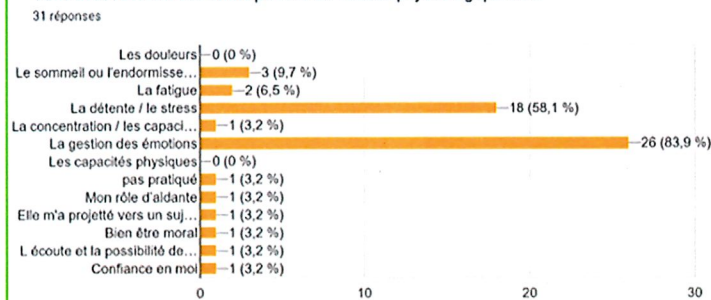


Vous avez ressenti des effets positifs de l'atelier créatif sur :

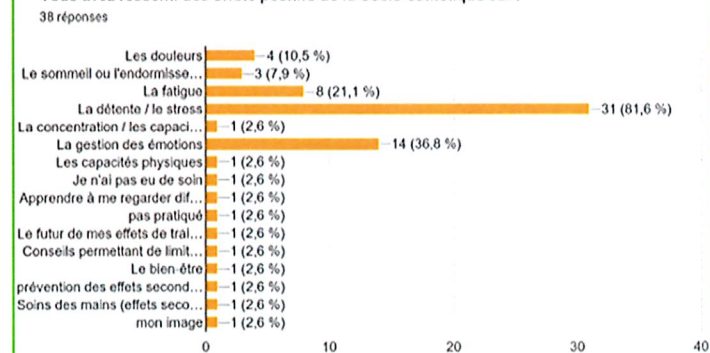


Bénéfices ressentis par les participants : SOUTIENS INDIVIDUELS

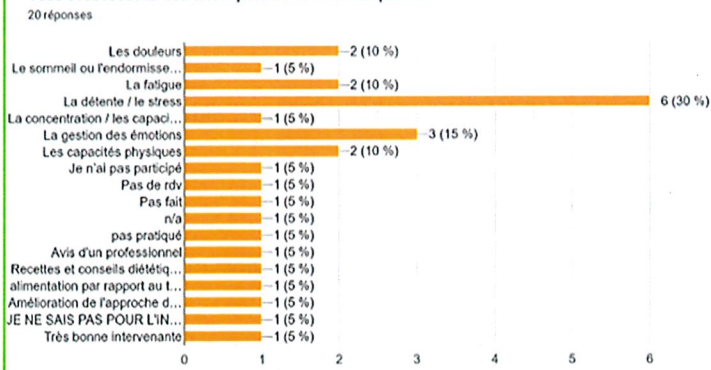
Vous avez ressenti des effets positifs du Soutien psychologique sur :



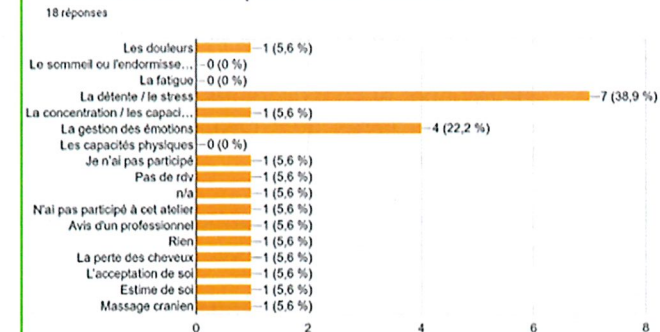
Vous avez ressenti des effets positifs de la Socio-esthétique sur :



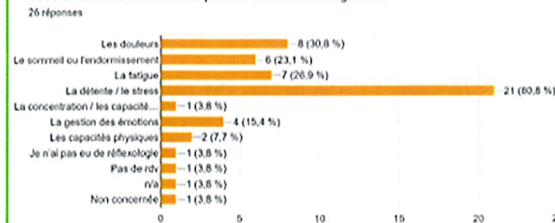
Vous avez ressenti des effets positifs de la Diététique sur :



Vous avez ressenti des effets positifs de la Socio-coiffure sur :



Vous avez ressenti des effets positifs de la Réflexologie sur :

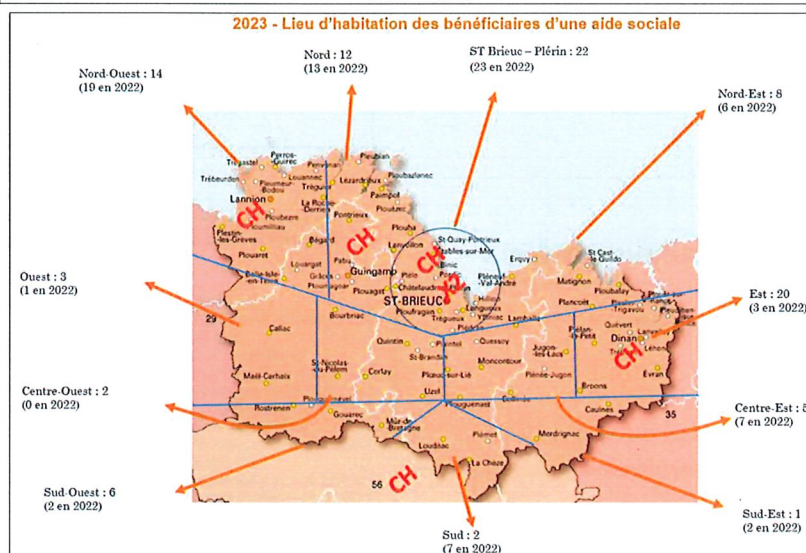
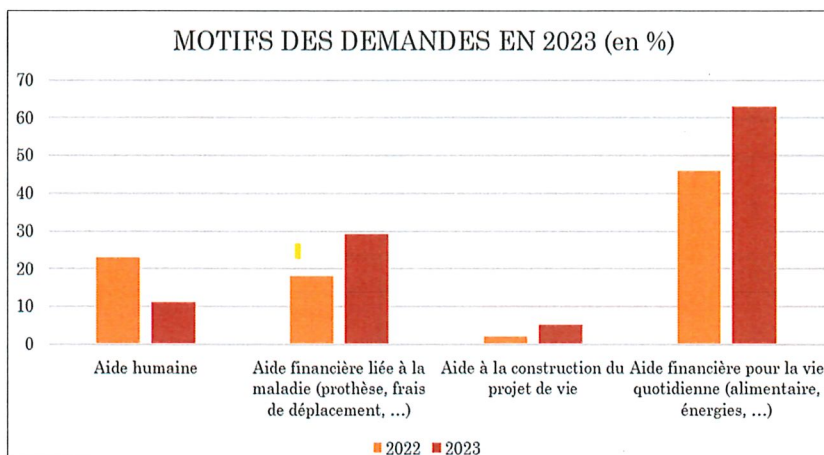


LE SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES

Des aides sont attribuées aux familles qui rencontrent des difficultés en lien avec leur maladie. Les demandes sont présentées au Comité par une assistante sociale qui renseigne le dossier, complété d'un certificat médical. Elles sont ensuite étudiées par la commission d'aide sociale du Comité, constituée de 5 membres et qui se réunit tous les 15 jours.

En 2023, la commission a étudié 109 demandes (91 en 2022) et accordé 95 aides financières (83 en 2022),

Soit un budget de 39 121 € attribués (34 744 € en 2022) pour un secours moyen de 421 € (424 € en 2022)



AIDE AUX MALADES ET AUX PROCHES – PROJECTIONS 2024

La trajectoire 2024 pour l'aide aux personnes malades et aux proches s'inscrit dans l'esprit des travaux engagés en 2023 :



Développer et consolider les partenariats pour une meilleure communication et gestion des ressources autour des bénéficiaires dont ONCOGITE par exemple (extrait des demandes issues de l'évaluation auprès des bénéficiaires).



Poursuivre le travail de formation et le soutien aux bénévoles qui participent à la mission d'aide aux personnes malades et à leurs proches.



Continuer de mailler le territoire en complétant les zones peu investies.



Permettre aux bénéficiaires de réaliser leur inscription via de manière autonome, en ligne et informatiser les données, en considérant les normes en vigueur.



Améliorer les outils de communication sur l'aide aux personnes malades et aux proches, à destination des bénéficiaires mais aussi des professionnels et des bénévoles, actifs ou potentiels (extrait des demandes issues de l'évaluation auprès des bénéficiaires et des autres retours grand public).

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Notre Comité a attribué des subventions à différentes associations de malades, d'anciens malades, d'information des malades, de professionnels de santé, ainsi qu'aux établissements de soins.

06/04/2023	SUBV DRAGON LADIES TRAVERSEINE	1 500,00 €
06/04/2023	SUBV CCKR CANOE KAYAK	100,00 €
06/04/2023	SUBV ASP LANNION	1 500,00 €
06/04/2023	SUBV ADDEVA 29	1 200,00 €
06/04/2023	SUBV JALMALV	6 500,00 €
06/04/2023	SUBV LARYNGECTOMISES 35	600,00 €
06/04/2023	SUBV LOURDES CANCER ESPERANCE	1 750,00 €
06/04/2023	SUBV STOMISES 35	500,00 €
06/04/2023	SUBV VIVRE COMME AVANT	4 000,00 €
06/04/2023	SUBV LIRE HOPITAL DINAN	200,00 €
03/07/2023	ACR DINAN CONVENTION	120,00 €
03/07/2023	SUBV CCKR CANOE KAYAK	550,00 €
21/09/2023	SUBV MR LE GLATIN MARATHON	172,50 €
21/09/2023	SUBV Mme AUFRAY COIF/FORMATION	1 500,00 €
23/11/2023	ACR DINAN CONVENTION MARCHÉ	45,00 €
30/11/2023	CH ST BRIEUC CASQUES ONCO	1 439,20 €
30/11/2023	CH ST BRIEUC CASQUES PEDIATRIE	4 719,60 €

LES REPRESENTATIONS DES USAGERS

Représentants des usagers Comité 22		Régionales		Départementales				
Nom	Organisme/Etablissement où la représentation est assurée	CRSA BRETAGNE (2021-2025)	Conseil Territorial de santé 7 (2017- 2022)	CDU (2019/ 2022)	CLIN	Conseil de surveillance Centre Hospitalier (2020-2025)	CLUD	CLAN
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Hôpital Privé des Côtes d'Armor			X				
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Maison de repos Les Châtelets -Ploufragan			X	X			X
KERMOAL Anne Marie	✓ Polyclinique du Trégor Lannion -Suppléante ✓ Centre Hospitalier- Lannion Suppléante							
LE ROUX MERRET Marie- Catherine	Hôpital Max Querrien – Paimpol-Suppléante			X	X	X	X	X
DUBREUIL Alain	CH Dinan- Titulaire Clinique Emeraude - St Malo Suppléant CH ST Malo – Titulaire			X X		X X		
JEGU Josiane	Collège RU - Titulaire	CRSA Bretagne						

LE RAPPORT D'ACTIVITE – PREVENIR, INFORMER et DEPISTER POUR PROTEGER
Le budget s'élève à 180 635 €
Solène CANTIN – Marie BERHAULT - Délégué à la prévention : Dr Olivier NOUEL

« Dans le cadre de la mission Prévention Information Dépistage, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer, de communiquer et de prévenir la maladie cancéreuse mais aussi de participer à l'éducation pour la santé du public notamment les jeunes.
 D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage »

LES MOYENS HUMAINS

- **Les salariés :** Solène CANTIN et Marie BERHAULT : Chargées de Prévention en CDI à temps plein
- **Les bénévoles :** Pour mener à bien toutes nos actions de prévention, tout au long de l'année, de nombreux bénévoles aident à la mise en place des actions comme le maintien des stands en promotion du dépistage, en prévention soleil et autres manifestations.

Dix bénévoles interviennent au sein des établissements scolaires : Martine BIGEAULT, Chantal BLANCHARD, Gilberte DROUOT, Annick CARDINAL, Yvette COCHERIL, Marie-France GICQUEL, Josianne JEGU, Bernadette LE CORNET, Marie THOMAS et Marie-Odile WU. Hélène LE GAULOIS est intervenue en binôme auprès de différentes écoles durant l'année 2023.

Lors de la réunion prévention, qui s'est déroulée au mois de septembre, Martine Bigeault, Marie-France Gicquel et Bernadette Le Cornet nous ont fait part de leur souhait d'arrêter cette activité.

- **Les stagiaires :** pas de stagiaire sur l'année 2023

- **Commissions prévention**

Pour permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques, nous réunissons l'équipe prévention qui intervient dans les établissements scolaires, 2 fois dans l'année (septembre et juin) autour d'un ordre du jour collectif.
 Lors de la dernière réunion, il nous a semblé important d'apporter des ajustements à la dernière séance du programme Résolution s'intitulant « Oser se positionner ? ».

Une 5^{ème} séance au programme Résolution a été proposé depuis septembre 2023 aux classes de CM2 sur les addictions.

LES ACTIONS DE PREVENTION EN COTES D'ARMOR

La Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor développe des actions de prévention à destination de tous, pour devenir acteur de leur santé et modifier des modes de vie ou comportements qui pourraient induire des maladies et notamment le cancer.
 Durant l'année civile 2023, il y a eu 70 établissements scolaires, 3 831 élèves pour 134 séances d'interventions scolaires.

- **Les programmes d'intervention**

L'éducation pour la santé des jeunes se réalise, le plus souvent, au sein des établissements scolaires : Écoles maternelle et primaire et Collèges

- **Les conduites addictives**

Cet outil « Explo'Tabac » est à destination des jeunes âgés de 9 à 13 ans.
 Une bénévole ainsi que les chargées de prévention l'utilisent lors des interventions.



Quelques chiffres de prévention tabac :

	Programme Explo'Tabac		
	2021	2022	2023
Ecole			
Nombre	0	2	1
Elèves sensibilisés	0	46	21
Collège			
Nombre	4	3	5
Elèves sensibilisés	375	264	307
Total	375	310	328

▪ Programme « Bien dans son corps, bien dans sa tête » : BDSC/BDST

Ce programme est beaucoup apprécié des enseignants et infirmières scolaires car nous abordons le thème de la santé « Bien Dans Son Corps » en détaillant l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie autour de 5 axes principaux :

- Alimentation équilibrée
- Sommeil en lien avec les écrans
- Activité physique
- Environnement
- Hygiène corporelle

La 2^{ème} séance porte sur la connaissance de soi et des autres « Bien Dans Sa Tête »

En initiant le développement des compétences psycho-sociales, des études ont démontré qu'en ayant une bonne connaissance de soi et des autres, cela aide à garder un esprit positif et combatif pour résister, par exemple, à l'influence du groupe.

Ce programme se décline en 2 ateliers de 2 heures.

<u>Quelques chiffres :</u>	Programme BDSC / BDST		
	2021	2022	2023
École			
Nombre	10	21	41
Elèves sensibilisés	345	1359	1962
Collège			
Nombre	4	3	7
Elèves sensibilisés	375	310	408
Total	720	1669	2370

Se rajoute l'ESAT de Quévert et Lamballe avec 217 personnes sensibilisées au programme BDSC / BDST et 1 intervention en insertion professionnelle à la mission locale de Saint Briec où 9 jeunes de 17 à 21 ans se sont inscrits, soit un total, en 2023, de 226 personnes.

▪ Programme Réso-lution

À ce jour c'est un programme très demandé, notamment par les enseignants de CM2. Il est constitué de 4 séances de 2h par classe, sur différentes thématiques :

- atelier 1 : La santé, qu'est-ce que c'est ?
- atelier 2 : Qui suis-je, apprendre à se connaître et connaître les autres ?
- atelier 3 : Apprivoiser ces émotions
- atelier 4 : Osez se positionner

	Programme Réso-lution		
	2021	2022	2023
Ecole			
Nombre	5	13	19
Élèves sensibilisés	136	375	455
Collège			
Nombre	/	/	1
Élèves sensibilisés	/	/	69
Total	136	375	524

▪ Tabado

Cette année, le comité 22 s'est associé à Addiction France pour déployer le programme « Tabado ».

« Tabado » est un programme coordonné par l'Institut National du Cancer (INCA) qui accompagne de façon personnalisée les jeunes en CFA, en lycées professionnels et en maisons rurales familiales vers l'arrêt du tabac. Il se déroule pendant les heures de cours dans plus de 200 établissements scolaires participants, partout en France.

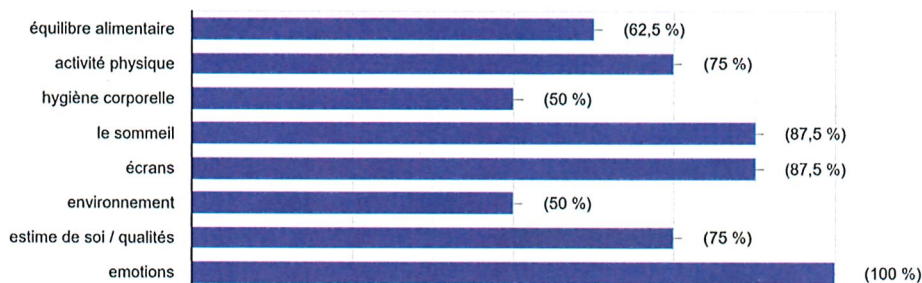
10 salariés de l'établissement ainsi que 120 lycéens du lycée Kernilien à Plouisy ont bénéficié de réunions d'informations sur le programme « Tabado » dans 5 classes ainsi que 55 lycéens sont venus s'informer sur des stands de sensibilisation et d'informations aux bénéfices de l'arrêt du tabac le temps de la pause méridienne.

A ce jour 8 élèves se sont inscrits au programme.

➤ **Les supports d'intervention scolaire**

- Une inscription gratuite au magazine « Clap 'Santé »
- Des affiches de prévention
- Des brochures « soleil, activités physiques »
- Des brochures « fruits et légumes de saison, sur le petit déjeuner, sur le sommeil »
- Le prêt d'expositions sur l'alimentation, le sommeil, activité physique, tabac.
- Le site internet dédié aux jeunes et à la communauté scolaire « Lig'up »
- L'outil pédagogique « Explo'tabac »
- Des vidéos

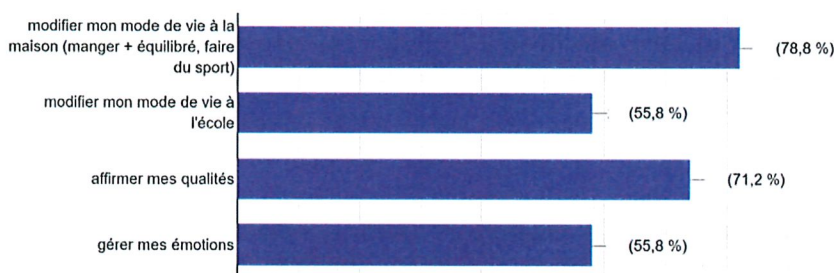
Bilan des évaluations des enseignants :



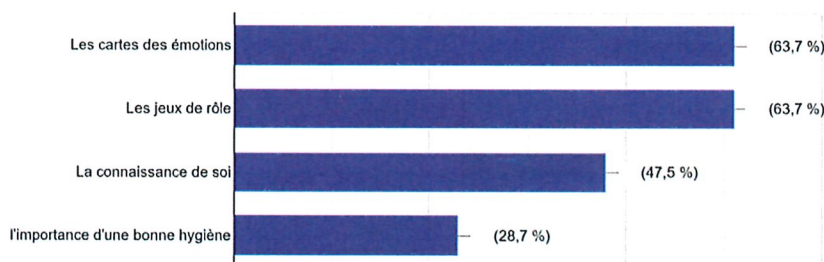
Nous remarquons que la séance sur les émotions est appréciée à 100 % par les enseignants et que globalement les enseignants apprécient le contenu des programmes.

➤ **Bilan des évaluations des élèves :**

Suite à la séance, j'ai envie de :



5. Quel est l'atelier que tu as le plus aimé ?

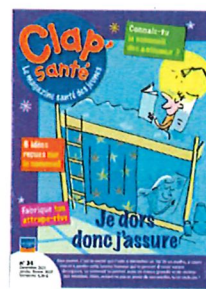


▪ **Clap'Santé**

Clap' Santé fait peau neuve cette année. Depuis février, le graphisme a changé. Cithéa, une agence de communication qui connaît bien le monde du sport et de la jeunesse, a remporté la majorité des votes. Marie Berhault collabore, avec la ligue nationale et d'autres chargées de prévention, à la rédaction de chaque numéro.

❖ **Quelques chiffres**

- 267 établissements scolaires sont abonnés au magazine « Clap'Santé ».
- 2 800 magazines « CLAP SANTE » sont diffusés sur le département chaque trimestre.



➤ **Autres lieux d'intervention**

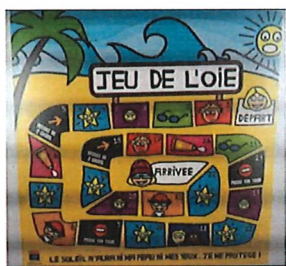
Tous les ans, nous avons des demandes d'interventions hors collèges et écoles. Voici les établissements où nous sommes intervenus :

Nom de l'établissement	Commune	Public	Nombres de participants
Entreprise - GARUN PAYSANNE	HENANSAL	Salariés	10
Entreprise - LE GOUESSANT	LAMBALLE	Salariés	25
Entreprise CELTIGEL	PLELO	Salariés	18

PREVENTION SOLEIL

Prévention SOLAIRE	2021		2022		2023	
	Nbre	Personnes sensibilisées	Nbre	Personnes sensibilisées	Nbre	Personnes sensibilisées
Ecoles	0		8	228	3	183
Plage	5	451	8	700	7	440
Magasin (harmonie, décathlon et Leclerc)	3	195	3	258	9	336
Marché	2	164	5	367	8	326
ASLH	6	400	3	163	12	345
Restos du cœur	0	0	6	198	9	243
Structures hospitalière	0	0	2	202	3	219
Entreprise d'insertion et handicap	0		0	0	4	65
Divers	0		6	197	12	311
Total		1210		2313		2468

➤ **Les supports d'intervention**



Perspectives 2024 : Intervenir auprès des adolescents (15 -18 ans) concernant la prévention solaire au niveau des centres sociaux

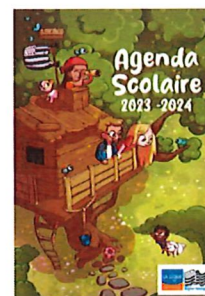
LES ACTIONS DE PREVENTION REGIONALE

➤ **Le projet Agenda Scolaire**

C'est un projet réalisé en collaboration avec nos collègues chargés de prévention bretons (CD29/35/56).

Une guide pédagogique a été également édité pour mieux comprendre l'utilisation de cet agenda pour les enseignants. Ce guide pédagogique peut être aussi envoyé en version numérique.

Chiffres concernant le comité 22 : Un total de **3 979** agendas commandés / rentrée 2023



Les thèmes abordés dans l'agenda cette année : Environnement - les écrans - l'alimentation - Prévention solaire

2023/2024
Dernière année de réalisation des agendas



LES ESPACES SANS TABAC

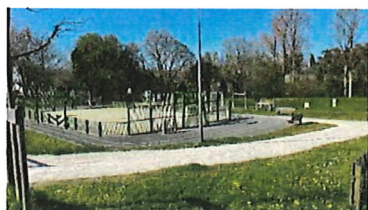
Les espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités, où la consommation de tabac est interdite, tels que des : Plages, abords de lac ou d'étang, plages urbaines, piscine, espaces verts, parcs, jardins, parcours santé, sorties d'écoles ou d'autres établissements publics.

Ces espaces conviviaux, qui accueillent un public majoritairement familial, sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.

Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace Sans Tabac » a pour vocation de proposer aux collectivités territoriales la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac, non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Pour les plages, il se décline avec le Label « Plage sans Tabac ».

Nous avons inauguré 9 « Espaces Sans Tabac » dans 4 villes : Perros Guirec, Cavan, Ploumagoar et Yffiniac. A ce jour, il y a un total de 77 espaces sans tabac dans le département.



Perspectives 2024 :

Développer le nombre de création d'Espaces et de Plages Sans Tabac.
Organisation d'un colloque « Espaces sans Tabac » avec les comités bretons

➤ La campagne « Moi(s) Sans Tabac »

En France, plus de 15 millions de personnes fument (34.7% d'hommes et 29.2% de femmes).

Le tabac est une source majeure de cancers, de maladies cardiovasculaires et d'insuffisances respiratoires et tue 75 000 personnes (soit 13% en France Métropolitaine) chaque année en France.

En décembre 2022, Santé Publique France a indiqué cependant qu'il n'y avait pas de variation significative du tabagisme quotidien par rapport à 2020 et 2019 mais :

- une augmentation parmi les femmes
- une augmentation parmi les moins diplômés
- plus de 3 français de 18-75 ans sur 10 déclaraient fumer

Le comité 22 a versé 1 subvention de 1 000 € au service d'addictologie du CH Yves Le Foll de Saint Brieuc pour l'achat de substituts nicotiniques.

Prévention mois sans tabac

	2021	2022	2023
Personnes sensibilisées	180	385	491

Perspectives 2024 : développer le « Mois sans tabac » auprès des employés dans les entreprises et continuer au niveau de la précarité.

LES ACTIONS DE PREVENTION NATIONALE

Le Comité des Côtes d'Armor de la Ligue contre le Cancer est représenté dans des commissions de travail nationales comme :

- la commission « Éducation des jeunes à la Santé » par Marie Berhault avec notamment la participation à l'élaboration du magazine CLAP' Santé
- la Commission « Prévention Promotion du Dépistage » par Solène Cantin au siège de la Ligue à Paris (jusqu'en 2023).

Les objectifs sont d'harmoniser des pratiques d'interventions, de développer des outils et des partenariats nationaux afin de faciliter les actions de terrain pour les comités de la Fédération.

➤ **Mars Bleu**



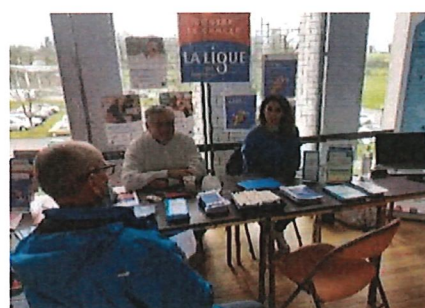
Le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier : il est responsable de 43 000 nouveaux cas par an et de 18 000 décès en France. Il existe une légère sur-incidence chez l'homme en Bretagne, ou on impute à ce cancer 492 décès en moyenne par an (et 452 chez la femme).

Conscient de cet enjeu majeur de santé publique, de nombreux partenaires, à côté de l'ARS de Bretagne et de l'Assurance Maladie, s'associent à la campagne de promotion nationale « Mars bleu » portée localement.

La ligue contre le cancer et son réseau de bénévoles jouent un rôle majeur dans la diffusion des messages en faveur du dépistage lors des diverses actions de proximité organisées sur le terrain.

	2021	2022	2023
Nombre de stands	2	12	26
Personnes sensibilisées		1363	1117

A cela, il faut ajouter les personnes qui ont participées aux différentes marches. Il y en a eu 6 marches avec environ 300 personnes ainsi qu'un forum organisé par l'association Fal'amies qui a réuni 35 personnes soit un total de 1452 personnes.



Stand de sensibilisation au Centre E.Leclerc et au Forum Bagage Santé à Quintin en présence du Dr Nouel, le délégué à la Prévention du comité 22.

➤ **Octobre Rose**



Chaque année, en France, 59 000 femmes apprennent qu'elles sont touchées par le cancer du sein (57 459 en 2018).

Il s'agit du cancer le plus fréquent et la 1^{ère} cause de décès par cancer chez la femme, avec près de 12 000 décès par an (12 146 en 2018).

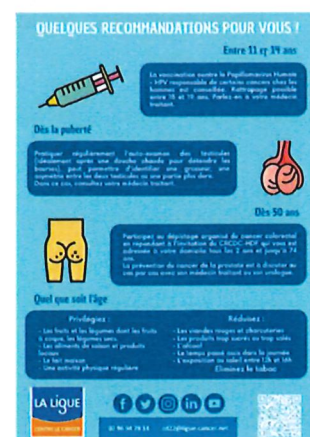
9 414 femmes ont été sensibilisées à ce dépistage, notamment par le biais de stand de prévention lors des manifestations sportives, dans les halls d'accueil des différents hôpitaux du département, « une rose, une info » et l'implication de tous.

	2021	2022	2023
Nombre de stands	75	60	78
Personnes sensibilisées		9 814	9 414

➤ **Challenge des gentlemen :**

Cette année, 3 entreprises ont souhaité porter une information sur le Challenge des Gentlemen (Harmonie mutuelle, les ateliers du cœur et l'AIST).

Un questionnaire a alors été réalisé afin de faciliter l'approche et la mise en relation et avec l'appui d'un flyer, nous avons pu sensibiliser 69 personnes.



Le pôle ressources en éducation et promotion de la santé de Bretagne a été créé en 2005 sous l'impulsion de l'IREPS Bretagne qui en assure la coordination. Il a impliqué dès le départ de nombreux organismes et réseaux :

- **AIDES** Délégation Grand-Ouest - Association de lutte contre le SIDA
- **ANPAA** Bretagne - Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- **IREPS** Bretagne - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
- **CRIJ** Bretagne - Centre régional information jeunesse
- **Ligue Contre le Cancer** Bretagne - (au titre de la coordination régionale de prévention)
- **Mutualité Française** Bretagne
- **ORS** Bretagne – Observatoire Régional de la Santé de Bretagne
- **Liberté Couleurs** – Rennes
- **Réseau d'Éducation à l'Environnement** en Bretagne (REEB)

Participation du Comité 22 (Marie Berhault) dans le pôle à :

- « Développement des compétences via les nouvelles technologies »
- Un outil en ligne interactif et partageable est disponible sur internet.

Le pôle est financé par l'ARS Bretagne.

Perspectives 2024 : Evaluation de la boîte à outil



COMMISSION PREVENTION GRAND OUEST AVEC LES COMITES BRETAGNE /PAYS DE LOIRE

Cette commission est composée des chargés de prévention et de bénévoles de Bretagne et des Pays de Loire. Elle se réunit une fois par an. C'est un groupe d'échanges de pratiques mais également une force de proposition pour les comités du Grand Ouest.

En 2023, la réunion s'est déroulée le 11/04 à Tréguieux.

L'ordre du jour était :

- Lutte contre le tabagisme
- Promotion de la vaccination HPV
- Octobre rose : voyage au cœur du sein
- Projet de sensibilisation au dépistage du cancer de l'enfant
- Alcool : outil : comprendre une addiction
- Lig'entreprise : action prévention en entreprise, quels outils ? Quels partenaires
- Programme Umplugged
- Utilisation d'un drive commun

REUNIONS REGIONALES PREVENTION

Plusieurs réunions régionales ont eu lieu pour des échanges de pratiques et mutualiser des actions. Par exemple : journée régionale soleil, agenda scolaire régional, journées échanges de pratiques...

La coordination régionale de la prévention est pilotée par Isabelle Surmont, responsable du pôle prévention au CD 29.

LE RAPPORT D'ACTIVITE – CHERCHER POUR GUERIR

Le financement de la Recherche : 354 493 €

Jérôme ROBERT - Catherine BASSET

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie, la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission »

La Recherche à St Briec/Plérin : 60 000 €

Recherche Clinique

" Aide aux financements de postes d'attachés de Recherche Clinique à mi-temps "

Centre Hospitalier - St Briec
Mme Marie-Pierre DUBAN : 30 000 €

Association BEC 22 - Centre Hospitalier Privé - Plérin
Mme Aude VINCENT : 30 000 €

Le Soutien aux Jeunes chercheurs : 62 000 €

En partenariat avec le Conseil Régional

Valentin ISEN 1 ^{ère} année	Rennes	Identification et modification des réseaux de régulation génique mis en jeu dans le contrôle de l'identité et dans l'acquisition des propriétés protumorales des CAF dans le contexte du Lymphome Folliculaire - IDENTICAF	18 500 €
Marwan ABBAS 2 ^{ème} année	Brest	Suivi thérapeutique longitudinal des métastases hépatiques de cancers colorectaux par intelligence artificielle	17 500 €
Mourad OUNIS 3 ^{ème} année	Rennes	Caractérisation et ciblage thérapeutique des niches de cellules stromales soutenant le développement des leucémies aiguës lymphoblastiques de type B	16 000 €

Cancéropôle du Grand Ouest

Marion PAPIN Olivier HERAULT 2 ^{ème} année	Tours	STRO-TARGET cibler le remodelage stromal pour améliorer les traitements anticancéreux	5 000 €
Julie PINEAU Raphaël TRIPIER 2 ^{ème} année	Brest	Vectorisation tumorale d'agents radiopharmaceutiques » : amélioration du ciblage des produits radiopharmaceutiques pour un meilleur diagnostic et une meilleure thérapie en médecine nucléaire	5 000 €

La Recherche dans le Grand Ouest : 147 000 €

Recherche Fondamentale ou cognitive

AMIOT Laurence	RENNES	Evaluation de l'efficacité des immunothérapies grâce à un modèle de sphéroïdes de carcinome hépatocellulaire et étude de l'impact potentiel du checkpoint immunitaire HLA-G/ILT	Foie	10 000 €
CORLU Anne	RENNES	Organoïdes tumoraux pour caractériser la programmation métabolique dans les carcinomes hépatocellulaires et valider des cibles thérapeutiques	Foie	10 000 €
GANDEMER Virginie	RENNES	Development of RNA-based therapy to target the ETV6/RUNX1 fusion transcript in pediatric ETV6/RUNX1 ALL	Cancers pédiatriques / Leucémie	10 000 €
JEAN Mickaël	RENNES	Dégradation sélective du CD95L soluble à l'aide d'un composé LYTAC dans le contexte du cancer du sein triple négatif	Sein	10 000 €
LEPAREUR Nicolas	RENNES	Radiolabeled Peptides for Liver Cancer theranostics (PeLiCan)	Foie	10 000 €
PEDEUX Rémy	RENNES	Caractérisation transcriptomique des Cellules Tumorales Circulantes dans le Cancer bronchique à Petite Cellules	Poumon	10 000 €

POREE François-Hugues	RENNES	Dégradation ciblée de la protéine IRE1 par une approche PROTAC : de la preuve de concept à la conception de la première génération de dégradeurs (DC-IRE1)	Sein / Système nerveux	7 000 €
REBILLARD Amélie	BRUZ	Impact de l'activité physique sur le microbiote intestinal dans un modèle murin d'adénocarcinome du pancréas	Pancréas	5 000 €
THIRIET Christophe	RENNES	Analyses des perturbations de l'épigénome par les onco-histones au cours de la phase S du cycle cellulaire	Système nerveux	10 000 €
PRIÉ Gildas	TOURS	Synthèse et évaluation biologique d'inhibiteurs de STAT5 dans le cancer colorectal - potentialisation des effets des anticorps inhibiteurs de points de contrôle immunitaire (COLOSTAT)	Côlon	10 000 €
BROQUET Alexis	NANTES	Impact de l'immunité entraînée pulmonaire sur l'activité anti-tumorale des lymphocytes résidents	Poumon	8 000 €
GAGNE Katia	NANTES	Optimisation de la sélection des donneurs de CSH à l'aide des marqueurs génétiques KIR et HLA de classe I pour améliorer le traitement des leucémies aiguës (étude multicentrique POLKA)	Leucémie Aigüe	10 000 €
BURON Frédéric	ORLEANS	Développement et validation de composés originaux modulant les canaux ioniques Ora1 comme sensibilisants aux chimiothérapies dédiées au cancer de l'ovaire	Ovaire	10 000 €
HAMACEK Josef	ORLEANS	Immunothérapie du cancer : évaluation de di-affibodies bispécifiques synthétiques vs exprimés in cellulo	Mélanome / Sein	7 000 €
GUILLARME Stéphane	LE MANS	Développement de vaccins synthétiques anti-tumoraux à structure simplifiée comportant un analogue C.glycosidique contraint de l'antigène Tn	Ovaires, Côlon, Sein, Prostate	10 000 €
ROCH Fernando	ROSCOFF	Rôle de la régulation traductionnelle et de la voie mTOR dans la biogenèse des lysosomes	Mécanismes fondamentaux de cancérogenèse	10 000 €

La Recherche Nationale : 66 916 €

Programme « Enfants, Adolescents et Jeune Adulte »

(Partenariat Leclerc)

Ce programme, initié et développé par la Ligue, vise à adapter la prise en charge thérapeutique (amélioration des traitements) et psychologique aux spécificités des jeunes patients. Depuis 2015, ce thème a été élargi à l'enfance afin de renforcer le soutien à des projets portant sur l'étude des cancers pédiatriques de mauvais pronostic ou réfractaires aux traitements, sur les séquelles engendrées à moyen ou long terme par les traitements existants et sur les facteurs de prédisposition à la survenue d'un ou plusieurs cancers dans le jeune âge.



41 680.62 €

Equipe Labellisée : Karin TARTE - Rennes

Hétérogénéité et polarisation du microenvironnement protumoral dans les **lymphomes B**

25 000 €

235 €

François RADVANYI - Paris

Hétérogénéité inter- et intra-tumorale des rétinoblastomes. Réseaux de régulation des différentes populations tumorales. Identification de cibles thérapeutiques. Caractérisation des tumeurs par des méthodes non invasives pour une médecine stratifiée (**Vessie**).

Certains financements des années passées n'ont pu être honorés en totalité, aussi, la somme totale de 25 022.07 € a été reprise en 2023



Equipes du Grand Ouest

2021 - SOUAZE = 104.50 €
2021 - GODEFROY = 509.60 €
2020 - MATHE ALLAINMAT = 376.07

Allocations de recherche

2022 - Modification Post Doc = 1 000 €
2022 - Modification Post Doc = 1 000 €
2022 - Annulation Allocation de recherche = 17 500 €
2021 - Non dépensé = 488.15 €
2021 - Non dépensé = 235.26 €
2020 - Non dépensé = 3 808.49 €

Les frais annexes s'élèvent à 43 600 €

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport d'activités 2023

**« Accompagner pour Aider »
« Prévenir, Informer et Dépister pour Protéger »
« Soutenir la Recherche »**

**Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0
Le Rapport d'Activité 2023 est approuvé à l'unanimité**

3/ RAPPORT FINANCIER, AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Mme Catherine BASSET, Secrétaire Comptable - M. Jérôme ROBERT, Directeur
Elu Référent : M. Loïc PERRIN, Trésorier

Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

05/03/2024 - 14:26

LA LIQUE COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES				TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE							
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 519 451,12	-1 519 451,12	-835 194,77	-835 194,77
1.1	Cotisations sans contrepartie			-70 096,00	-70 096,00	-67 896,00	-67 896,00
1.2	Dons, legs et mécénat			-625 213,88	-625 213,88	-590 120,97	-590 120,97
1.3	Autres produits liés à la générosité du public			-824 141,24	-824 141,24	-177 177,80	-177 177,80
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-191 079,62		-306 457,97	
2.1	Cotisations avec contrepartie						
2.2	Parrainage des entreprises			-2 019,50		-46 914,80	
2.3	Contributions financières sans contrepartie			-185 872,10		-250 950,47	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public			-3 188,02		-8 592,70	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-30 146,00		-34 535,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-706,54	-706,54	-34 564,00	-34 564,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL				-1 741 383,28	-1 520 157,66	-1 210 751,74	-869 758,77

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-86 985,74	-86 985,74	-98 383,01	-98 383,01
	Bénévolat	-81 834,62	-81 834,62	-93 163,35	-93 163,35
	Prestations en nature				
	Dons en nature	-5 151,12	-5 151,12	-5 219,66	-5 219,66
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-86 985,74	-86 985,74	-98 383,01	-98 383,01

05/03/2024 - 14:26

LA LIQUE COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS				TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION							
1.	MISSIONS SOCIALES			830 788,41	814 459,30	816 018,35	743 730,39
1.1	Réalisées en France			830 788,41	814 459,30	816 018,35	743 730,39
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			490 998,56	471 860,96	514 372,48	444 111,78
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			339 789,85	342 598,34	301 645,87	299 618,61
1.2	Réalisées à l'étranger						
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			171 842,36	170 577,36	128 306,08	126 703,50
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public			171 842,36	170 577,36	128 306,08	126 703,50
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT			134 324,80	30 292,81	183 021,39	26 771,53
	3.1 Frais d'information et de communication			13 148,82	13 148,82	11 951,76	11 951,76
	3.2 Frais de fonctionnement			106 248,65	16 487,16	157 226,18	13 999,79
	3.3 Autres charges			14 927,33	656,83	13 843,45	819,98
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 745,24	1 554,62	2 416,53	1 043,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			4 428,00		3 270,00	
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			562 626,43	562 626,43		
TOTAL CHARGES				1 705 755,24	1 579 510,52	1 133 032,35	898 248,42
EXCÉDENT OU DÉFICIT				35 628,04		77 719,39	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	54 195,02	54 195,02	70 095,26	70 095,26
	Réalisées en France	54 195,02	54 195,02	70 095,26	70 095,26
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	22 509,12	22 509,12	18 004,05	18 004,05
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 281,60	10 281,60	10 283,70	10 283,70
TOTAL		86 985,74	86 985,74	98 383,01	98 383,01

Les Ressources : 1 741 383 €

1 - Les Produits liés à la Générosité du Public : 1 519 451 €

➤ Cotisations des 8 762 adhérents : **70 096 €**
En 2023, **8 762** Adhérents ont effectué **13 500** versements.

➤ Dons et mécénat : **625 214 €**

- Dons de particuliers, d'entreprises (*mkd, décès, spontanés*) : **609 423 €**

- Dons affectés aux missions sociales : **10 866 €** (*Soins de supports : Kiabi : 3 116 €, recherche sur le cancer de l'adolescent : Centres Leclerc : 7 355 € (dont 5 500 € reliquat 2022) - Equipe de recherche nationale Radvanyi : 235 € - Divers : 160 €*)

- Mécénat : **4 925 €** - *Abondement des Centres Leclerc pour la recherche sur le cancer de l'adolescent et autre*

➤ Autres produits liés à la GP : **824 141 €**

- Manifestations : **6 176 €**

- Abonnements à la revue VIVRE : **420 €**

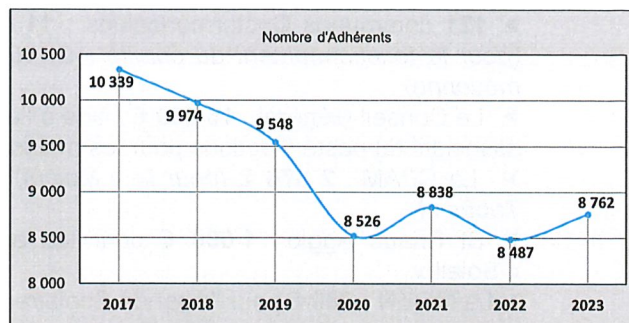
- Autres prestations et ventes : **24 275 €** (*Loyers : 23 957 € - Divers : 318 €*)

- Autres produits affectés aux missions sociales : **4 378 €** (*Prestations de services et Manifestations : Tabac, Soleil, Représentant des usagers,...*)

- Produits financiers : **12 062 €**

- Part des recettes reversés par la Ligue Nationale : **60 501 €** (*Kiabi APA : 370 € - Leclerc Octobre Rose : 29 806 € - Leclerc cancer de l'adolescent : 30 325 €*)

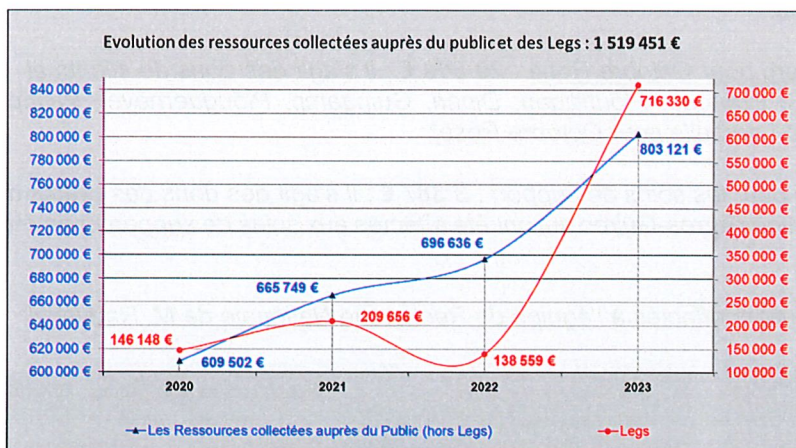
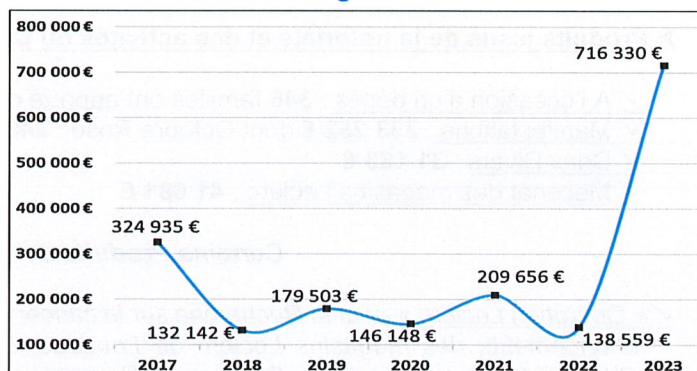
- Part de Legs reversés par la Ligue Nationale : **716 330 €**



En 2023, 8 successions et assurances vies ont été traitées par la Ligue Nationale et reversées à notre Comité départemental pour un montant total et exceptionnel de **716 330 €**.

Un legs de **562 626,43 €** a été enregistré en fonds dédiés (*278 434,21 € pour le financement de la Recherche et 284 192,22 € pour l'aide aux malades*)

Evolution des Legs et Assurances Vie



2 - Les autres Produits non liés à la Générosité du Public : 191 080 €

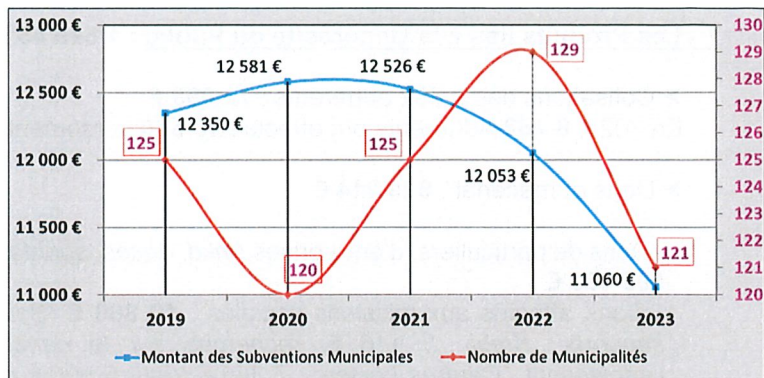
➤ Parrainage des entreprises : **2 020 €** ; *Reversement par la Ligue Nationale des sommes collectées par les Centres Leclerc suite à l'opération « Produits partagés » sur les ventes de macarons et soutien-gorge : 3 413 € diminués des sommes non reversées en 2022 : 1 393 €.*

➤ Contributions financières sans contrepartie : **185 872 €** ; *Il s'agit de dons fait par des associations.*

➤ Autres produits : **3 188 €** ; *Il s'agit de produits d'activités annexes et prestations : Ajustements divers de produits de gestion courantes.*

3 - Les Subventions et autres concours publics : 30 146 €

- **121** communes Costarmoricaines : **11 060 €** (pour le fonctionnement du comité - 91.40 € en moyenne)
- Le Conseil Général : **15 000 €** (Aide à l'emploi associatif du poste d'actions pour les malades)
- La CPAM : **2 676 €** (pour le « Mois(s) Sans Tabac »)
- St Brieuc Agglo : **1 000 €** pour les actions « Soleil »
- La MGEN : **250 €** pour l'Agenda Scolaire
- La Ville de Trélivan : **160 €** pour « Octobre Rose »



4 - Reprises sur provisions et dépréciations : 707 €

Ce sont les engagements sociaux qui résultent de l'application de la convention collective pour les indemnités de départ en retraite des salariés.

D'où viennent les dons ?

➤ Dons issus du Marketing Direct avec la Ligue Nationale : 402 692 €

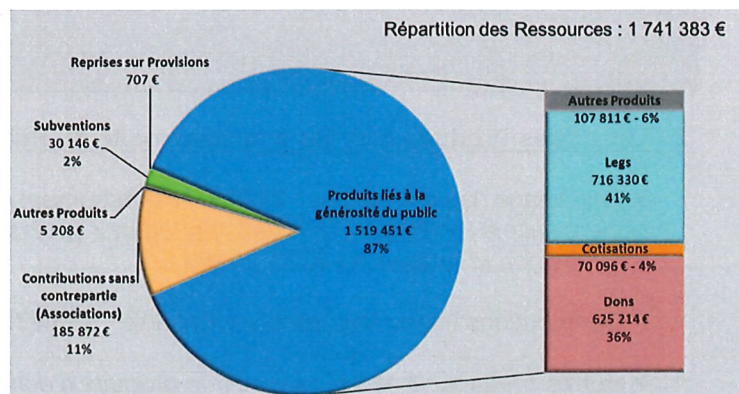
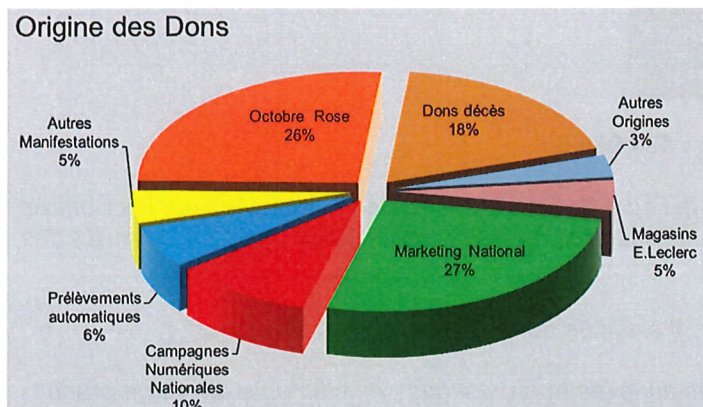
- ✓ 5 Fidélisations : 99 114 envois, 4 012 retours : **240 523 €**
- ✓ Dons issus des opérations marketing de 2022 arrivés en 2023 : **8 637 €**
- ✓ Campagnes numériques nationales : Internet, Facebook, Paypal, ... : **95 507 €**
- ✓ Prélèvements Automatiques : 454 personnes ont effectué leurs dons par prélèvement automatique mensuel, trimestriel, biannuel ou annuel : **58 025 €** (127.81 € en moyenne / adhérent / an)

➤ Produits issus de la notoriété et des activités du Comité : 538 991 €

- ✓ A l'occasion d'un décès : **346** familles ont apporté des dons reçus à l'occasion du décès d'un proche : **172 895 €**
- ✓ Manifestations : **293 252 €** dont Octobre Rose : **248 105 €** (dont « La Rose Espoir » à Ploumagoar = 61 000 €)
- ✓ Dons Divers : **31 163 €**
- ✓ Mécénat des magasins Leclerc : **41 681 €**

Certains Produits sont affectés aux missions

- ✓ « Opération Leclerc » pour la Recherche sur le cancer de l'Adolescent : **41 681 €** ; il s'agit des dons des clients et des abondements des magasins Leclerc de Loudéac, Dinan, Plouguernevel, Pluduno, Plérin, Guingamp, Lannion, Pléneuf Val André, Lamballe, Ploufragan, Paimpol et St Brandan qui ont été affectés à la Recherche sur le cancer de l'adolescent et reversés à la Ligue Nationale.
- ✓ Convention Nationale avec les magasins Leclerc pour Octobre Rose : **29 806 €** ; il s'agit des dons de clients et de produits partage des magasins Leclerc de St Brandan, Ploufragan, Dinan, Guingamp, Plouguernevel, Paimpol, Lannion, Plérin, Pluduno, Pléneuf Val André et Lamballe pour Octobre Rose)
- ✓ Convention Nationale avec les magasins Kiabi pour les soins de support : **3 387 €** ; il s'agit des dons des clients des magasins de St Agathon/Guingamp et de Lannion/Perros-Guirec qui ont été affectés aux soins de support et de bien-être des personnes malades.
- ✓ Recherche Nationale : **235 €** ; Dons de particuliers affectés à l'équipe de Recherche Nationale de M. Radvanyi.



Les Emplois : 1 705 755 €

1 - Les missions Sociales : 830 788 €

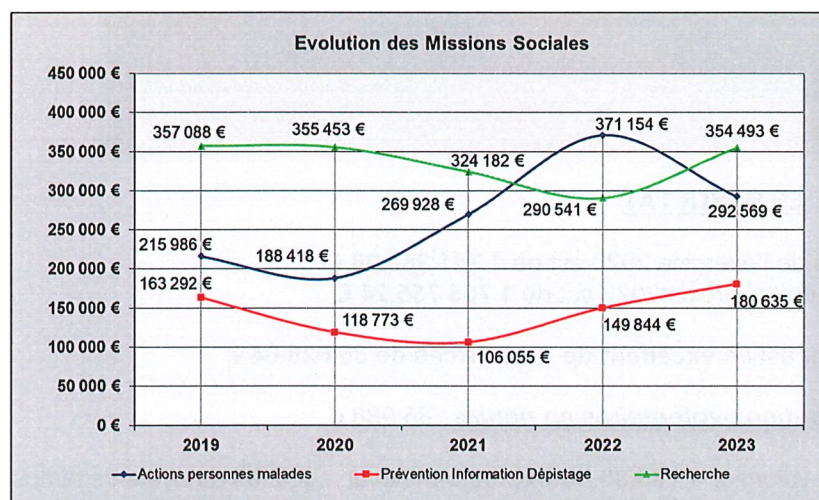
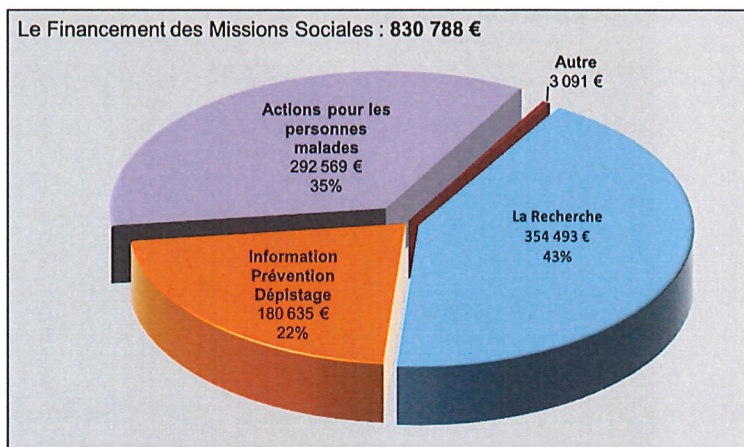
Les actions réalisées directement : 490 998 €

Regroupent les **charges affectées aux missions sociales** : soins de supports, secours financiers aux personnes malades ainsi que le **Fonctionnement de la mission**.

Versements à d'autres organismes agissant en France : 339 790 €

Regroupent toutes les **subventions votées** en Conseil d'Administration par le Comité pour les missions sociales : Subventions pour la Recherche, aux Associations, pour l'EDT (Equipement de Diagnostic et de Traitement), ainsi que pour le Dépistage.

Soit
Actions pour les Malades 292 569 €
Actions de Prévention, Information, Dépistage 180 635 €
Financement de la Recherche 354 493 €
Formation/Actions de société-politique de santé 3 091 €



NB :

En 2022, la mission Aide aux malades était impactée de frais d'insertion dans la presse départementale à hauteur de 46 000 €. En contrepartie, une subvention de même montant était enregistrée en recettes.

2 - Les frais de Recherche de fonds : 171 842 €

Regroupent tous les frais d'appel aux dons et Legs : **85 055 €** (*Marketing Direct, Street Marketing (nouveau) avec la LNCC : études et prestations, recherche et développement, insertions dans la revue « Notariat Services »*), les frais de traitement des dons, legs et subventions (*fonctionnement du service : achat des reçus fiscaux, des enveloppes, frais postaux pour l'envoi des reçus fiscaux, frais généraux et salariaux répartis dans cette mission...*) : **83 063 €** ainsi que les frais de manifestations : **3 724 €**.

3 - Les frais de fonctionnement Général : 134 325 €

Comprennent tous les frais qui ne sont pas répartis dans les missions sociales :

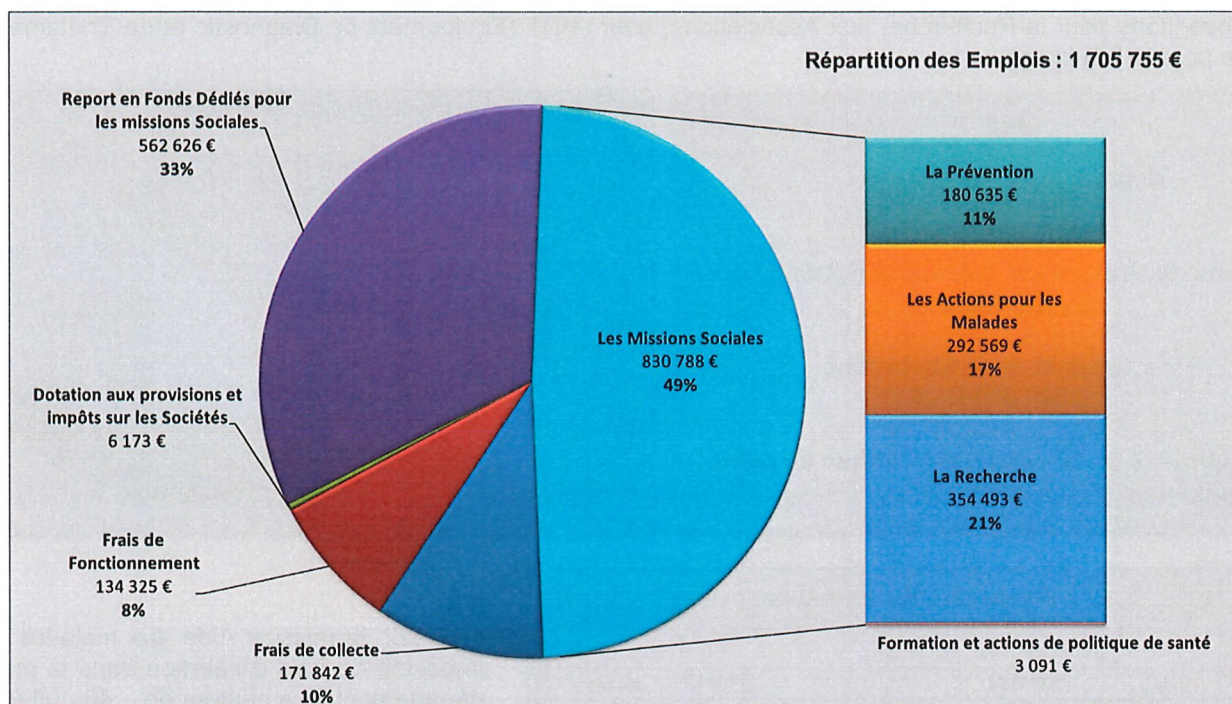
- Les frais d'information et de communication : **13 149 €** (*Prestations d'une chargée de Communication, abonnements/adhésions aux journaux et radios locales, dépliants, kakémonos et matériel de communication et d'information du comité, Prestations pour la création d'un nouveau site internet, insertions dans le Ouest France en 12/2023, Frais généraux et salariaux répartis dans cette mission, ...*)
- Les frais de fonctionnement : **106 249 €** : Frais gestion du Comité : 87 437 € (*Frais généraux et salariaux non répartis dans les missions sociales*) - Impôts et taxes : 2 325 € - Part de la Cotisation à la Fédération (*non répartie dans les missions sociales*) : 16 487 €
- Les charges financières : **657 €**
- La dotation aux amortissements : **14 271 €** (*Travaux de la Maison de la Ligue et achat de matériel informatique*)

4 - La dotation aux provisions : 1 745 € Provision pour fin de carrières

5 - Impôts sur les bénéfiques : 4 428 € Il s'agit de l'Impôt sur les Sociétés

6 – Reports en Fonds Dédiés : 562 626 €

Il s'agit d'une décision du Conseil d'Administration du 30/12/2023 d'affecter un Legs provenant du siège de la façon suivante : **562 626,43 €** = 278 434,21 € pour le financement de la Recherche et 284 192,22 € pour l'aide aux malades



LE RESULTAT

Le total des **ressources** de l'exercice 2023 est de **1 741 383.28 €**

Le total des **dépenses** de l'exercice 2023 est de **1 705 755.24 €**

Le résultat de l'exercice à affecter est en **excédent de ressources de 35 628.04 €**

L'évaluation des contributions volontaires en nature : 86 986 €

22 réponses au questionnaire nous ont permis de valoriser **4 735.80 heures** de bénévolat, soit **2.88** équivalents temps plein, pour un montant total de **81 835 €**, ce qui n'est pas négligeable. L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC = **17.28 €**.

Les dons en nature sont l'estimation des sommes économisées grâce aux prêts de salles pour nos réunions et manifestations : **2 204 €**

Abandons de factures d'entreprises (*principalement pour Octobre Rose*) : **2 947 €**

Ces sommes sont réparties dans les missions, soit :

54 195 € pour les missions sociales, **22 509 €** pour le traitement des dons et **10 282 €** pour le fonctionnement

Le Bilan - L'Actif

Les immobilisations : 621 279 €

Représentent les immobilisations corporelles : 620 560 € (les travaux de la Maison de la Ligue - la valeur nette comptable de l'immeuble, du mobilier, du matériel de bureau et de transport ainsi que l'immobilisation des travaux en cours) et les immobilisations financières : 719 € de Dépôts de garantie et chèques de caution.

Les créances et Charges constatées d'avance : 60 659 €

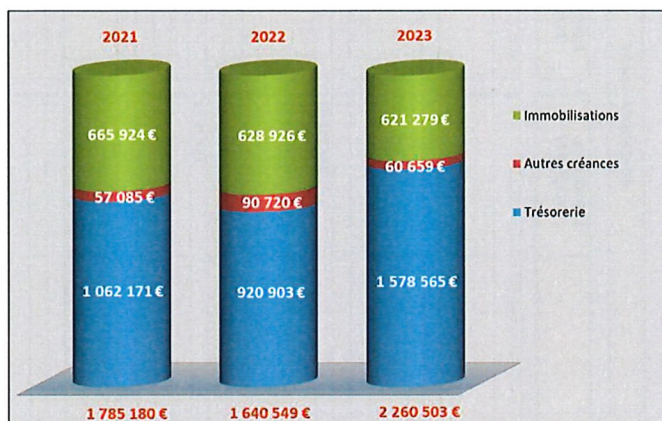
Correspondent à des dons et autres produits à recevoir : 54 327 €, les charges constatées d'avance : 2 852 € et des factures clients non encore encaissées : 3 480 €

La trésorerie : 1 578 565 €

En forte augmentation en raison du versement d'un Legs exceptionnel d'un montant de 526 626 € (Legs affecté en fonds dédiés). Elle est constituée des placements en comptes à terme et livrets, des parts sociales, des comptes chèques, CCP, ainsi que de la caisse.

La trésorerie est placée conformément à la charte des placements de la Fédération et ne présente pas de risque financier.

La Ligue Nationale préconise d'avoir en réserve une valeur comprise entre 6 mois et 12 mois de la somme totale des emplois (moyenne des 3 derniers exercices) inscrite au compte de résultat.



Le Bilan – Le Passif

Les fonds Propres : 1 297 188 €

Sont constitués des réserves statutaires : 585 797 €, des réserves pour projets : 675 763 € et du résultat à affecter : excédent de ressources : 35 628 €

Les Provisions : 98 448 €

Provisions pour risques (75 592 €)

Il s'agit d'un legs en contestation auprès du Tribunal de Grande Instance depuis 2018. Si la Ligue Nationale perdait le procès, cette somme serait à restituer.

Provisions pour charges (22 856 €)

Ce sont les engagements sociaux qui résultent de l'application de la convention collective pour les indemnités de départ en retraite des salariées

Les dettes fournisseurs : 107 159 €

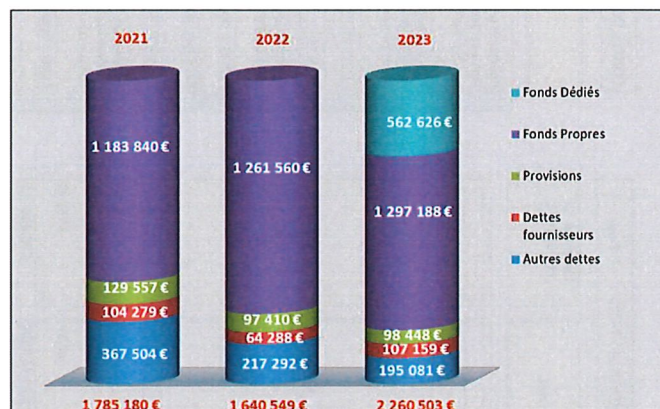
Correspondent aux factures d'achats ou de prestations de l'année 2023 non encore parvenues ou dont l'échéance est sur l'exercice 2024.

Les autres dettes : 195 081 €

Se composent des dettes fiscales et sociales afférentes à 2023 mais à payer en 2024 : 51 926 €, des charges à payer recherche, notes de frais et divers débiteurs : 143 155 €.

Les Fonds Dédiés : 562 626 €

Il s'agit d'une décision du Conseil d'Administration du 30/12/2023 d'affecter un Legs provenant du siège de la façon suivante : 278 434,21 € pour le financement de la Recherche et 284 192,22 € pour l'aide aux malades



Le total du bilan s'élève à 2 260 503 €

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Donations temporaires dusurfruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	988 114,97	(367 554,97)	620 560,00	620 560,00	625 643,69
Terrains	141 627,00		141 627,00	141 627,00	141 627,00
Constructions	763 500,39	(317 297,27)	446 203,12	446 203,12	479 314,12
Install. techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	52 520,67	(2 262,97)	50 257,70	50 257,70	4 702,57
Immobilisations corporelles en cours	30 466,91		30 466,91	30 466,91	
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	719,08			719,08	3 282,49
Participations et Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30,49			30,49	30,49
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations financières	688,59			688,59	3 252,00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	988 834,05	(367 554,97)	621 279,08	621 279,08	628 926,18
STOCKS et EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES					
CRÉANCES	57 807,53		57 807,53	57 807,53	88 417,24
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 480,22		3 480,22	3 480,22	2 107,33
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	54 327,31		54 327,31	54 327,31	86 309,91
Legs et donations en cours de réalisation					
TRESORERIE	1 578 565,13		1 578 565,13	1 578 565,13	920 903,17
Valeurs mobilières de placement	872 020,00		872 020,00	872 020,00	170 420,00
Disponibilités	706 545,13		706 545,13	706 545,13	750 483,17
Charges constatées d'avance	2 851,61		2 851,61	2 851,61	2 302,72
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 639 224,27		1 639 224,27	1 639 224,27	1 011 623,13
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 628 058,32	(367 554,97)	2 260 503,35	2 260 503,35	1 640 549,31
ENGAGEMENT REÇUS					
LEGS NET A REALISER					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance vie					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves	1 261 559,83	1 183 840,44	1 183 840,44
Réserves statutaires ou contractuelles	585 796,58	585 796,58	585 796,58
Réserves pour projet de l'entité	675 763,25	675 763,25	598 043,86
Autres réserves			
Report à nouveau	35 628,04	77 719,39	77 719,39
Excédent ou déficit de l'exercice	1 297 187,87	1 261 559,83	1 261 559,83
Situation nette (sous total)			
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financiers			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 297 187,87	1 261 559,83	1 261 559,83
Fonds reportés liés aux legs ou donations	562 626,43		
Fonds délégués			
FONDS REPORTÉS ET DÉLÉGUÉS - TOTAL II	562 626,43		
Provisions pour risques	75 592,00	75 592,00	75 592,00
Provisions pour charges	22 856,44	22 856,44	21 817,74
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	98 448,44	98 448,44	97 409,74
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES	302 240,61	281 579,74	281 579,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 159,23	64 288,16	64 288,16
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	46 959,11	43 765,20	43 765,20
Dettes fiscales	4 967,00	3 684,00	3 684,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	143 155,27	169 842,38	169 842,38
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	302 240,61	281 579,74	281 579,74
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 260 503,35	1 640 549,31	1 640 549,31

COMPTÉ DE RESULTAT	31/12/2023		31/12/2022		VARIATION	%
	12 Mois		12 Mois			
Cotisations	70 096.00	67 896.00			2 200.00	3.24 %
Ventes de biens et services	37 018.08	81 862.90			(44 844.82)	-54.78 %
Ventes de biens	567.40	290.00			277.40	95.66 %
dont ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	36 450.68	81 572.90			(45 122.22)	-55.32 %
dont parrainages	2 019.50	46 914.80			(44 895.30)	-95.70 %
Concours publics et subventions d'exploitation	30 146.00	34 535.00			(4 389.00)	-12.71 %
Versements des donateurs ou consommations de la dotation co						
Ressources liées à la générosité du public	625 213.88	590 720.97			35 092.91	5.95 %
Dons manuels	620 288.88	588 720.97			32 167.91	5.47 %
Mécénats	4 925.00	2 000.00			2 925.00	
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières reçues	962 702.91	389 509.09			573 193.82	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	706.54	42 142.72			(41 436.18)	-98.32 %
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	3 438.02	799.30			2 638.72	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 729 321.43	1 206 855.98			522 465.45	43.29 %

Achats de marchandises	4 614.35	4 709.54			(95.19)	-2.02 %
Variation de stock	366 956.85	398 038.21			(31 081.36)	-7.81 %
Autres achats et charges externes	377 680.64	333 634.91			44 045.73	13.20 %
Aides financières	8 129.82	9 119.31			(989.49)	-10.85 %
Impôts, taxes et versements assimilés	203 861.22	211 761.87			(7 900.65)	-3.73 %
Salaires et traitements	78 261.89	80 895.98			(2 634.09)	-3.26 %
Charges sociales	37 295.84	38 097.29			(801.45)	-2.10 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	562 626.43	52 455.24			510 171.19	972.63 %
Reports en fonds décaisés	61 900.20				61 900.20	
Autres charges						
CHARGES D'EXPLOITATION	1 701 327.24	1 128 712.35			572 614.89	50.73 %

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 994.19	78 153.63			(50 159.44)	-64.18 %
--------------------------------	------------------	------------------	--	--	--------------------	-----------------

De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	12 061.85	3 671.08			8 390.77	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen						
PRODUITS FINANCIERS	12 061.85	3 671.08			8 390.77	

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme						
CHARGES FINANCIÈRES						

RÉSULTAT FINANCIER	12 061.85	3 671.08			8 390.77	
---------------------------	------------------	-----------------	--	--	-----------------	--

COMPTÉ DE RESULTAT (suite)	31/12/2023		31/12/2022		VARIATION	%
	12 Mois		12 Mois			

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	40 056.04	81 824.71			(41 768.67)	-51.05 %
-------------------------------------	------------------	------------------	--	--	--------------------	-----------------

Sur opérations de gestion		214.68			(214.68)	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS		214.68			(214.68)	

Sur opérations de gestion		1 050.00			(1 050.00)	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 050.00			(1 050.00)	

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(835.32)			835.32	
------------------------------	--	-----------------	--	--	---------------	--

Participation des salariés aux résultats						
--	--	--	--	--	--	--

Impôts sur les bénéfices	4 428.00	3 270.00			1 158.00	35.41 %
--------------------------	----------	----------	--	--	----------	---------

TOTAL DES PRODUITS	1 741 383.28	1 210 751.74			530 631.54	43.83 %
---------------------------	---------------------	---------------------	--	--	-------------------	----------------

TOTAL DES CHARGES	1 705 755.24	1 133 032.35			572 722.89	50.55 %
--------------------------	---------------------	---------------------	--	--	-------------------	----------------

EXCÉDENT OU DÉFICIT	35 628.04	77 719.39			(42 091.35)	-54.16 %
----------------------------	------------------	------------------	--	--	--------------------	-----------------

Dons en nature		5 219.66			(68.54)	-1.31 %
Prestations en nature	5 151.12	5 219.66				
Bénévolat	81 834.62	93 163.35			(11 328.73)	-12.16 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	86 985.74	98 383.01			(11 397.27)	-11.58 %

Secours en nature		2 981.00			(777.00)	-26.07 %
Mises à disposition gratuite de biens	2 204.00	2 238.66			708.46	31.65 %
Prestations en nature	2 947.12	93 163.35			(11 328.73)	-12.16 %
Personnel bénévole	81 834.62	93 163.35				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	86 985.74	98 383.01			(11 397.27)	-11.58 %

NON AFFECTÉS						
--------------	--	--	--	--	--	--



Tél. : +33 (0) 2 99 57 26 00
www.ey.com/fr

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Ecolis,
3, rue Louis Braille,
CS 10847
35208 Rennes cedex 2

Le Budget Prévisionnel 2024

Les Ressources

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	876 000 €
Marketing Direct	336 000 €
Quête Décès	150 000 €
Legs, Assurances vie	140 000 €
Autres produits	250 000 €
(Manifestations, ventes, abonnements, prestations, produits financiers, produits affectés aux missions sociales)	
AUTRES FONDS PRIVÉS (parrainage, mécénat)	10 000 €
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	30 000 €
AUTRES PRODUITS	84 000 €
(Produits exceptionnels, transferts de charges...)	20 000 €
Colisations	64 000 €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 000 000 €

Nombre d'adhérents	8 000
---------------------------	--------------

Les Emplois

MISSIONS SOCIALES	715 000 €
Actions pour les Malades	275 000 €
Actions Information Prévention Dépistage	180 000 €
Actions de Recherche	260 000 €
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	130 000 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	150 000 €
Frais généraux, information et communication, impôts et taxes, charges Financières et exceptionnelles, ...	120 000 €
Dotations aux amortissements	15 000 €
Colisation statutaire	15 000 €
Dotations aux provisions	5 000 €
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	1 000 000 €

Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor
Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre
Société des Commissaires aux Comptes
Société d'exercice comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Bretagne
Siège social : 112, place des Sévins - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.2.1.2 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 15 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marine Billant

Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'Association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

▶ Avec le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc

Personne concernée

M^{me} Gwenaëlle Le Garff, administratrice de votre association et employée par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc en qualité de médecin.

Nature et objet

Financement de différents projets portés par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.



Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant total des subventions versées par votre association au Centre Hospitalier de Saint-Brieuc s'élève à € 37 159 :

- € 30 000 pour un attaché de recherche clinique ;
- € 6 159 pour le financement de deux casques de réalité virtuelle ;
- € 1 000 pour le financement de substituts nicotiniques.

▲ Avec l'association Vivre Comme Avant

Personne concernée

M^{me} Danielle Jegou, administratrice de votre association et référente à Vivre Comme Avant pour la région Bretagne.

Nature et objet

Participation au fonctionnement de l'association Vivre Comme Avant.

Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant des subventions versées par votre association à l'association Vivre Comme Avant s'élève à € 4 000.

Rennes, le 15 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marine Billant

5/ APPROBATION DES COMPTES 2023, BUDGET PREVISIONNEL 2024

En l'absence du Commissaire aux comptes, le Président résume les 2 rapports
Après avoir pris connaissance des comptes, entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes,
il est proposé à l'Assemblée :

D'approuver les rapports du Commissaire aux Comptes pour l'année 2023 : **Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**
Les rapports du Commissaire aux Comptes est approuvé à l'unanimité

D'approuver les comptes 2023 : **Pour : 16 - Contre : 0 - Abstention : 1**
Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité

D'approuver le Budget Prévisionnel 2024 : **Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**
Le Budget Prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité

D'approuver le résultat excédentaire de **35 628.04 €**
et de l'affecter au compte de « Fonds de réserve pour missions sociales »

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0
L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

6/ QUITUS DE L'AG AU CA

Il est proposé à l'Assemblée de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en 2023

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0
Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration à l'unanimité

7/ QUITUS AU TRESORIER

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier pour sa gestion des comptes en 2023

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0
Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité

8/ ELECTIONS

Candidat au Conseil d'Administration - Poste à pourvoir : échéance 2029
Nouvelle Candidate : Madame Armelle LE GUEVEL - PLOUMAGOAR

Madame Armelle LE GUEVEL de PLOUMAGOAR est élue à l'unanimité : **Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**

Récapitulatif des mandats

<u>Mandats à échéance en 2025</u>	{	Madame	Martine	BIGEAULT
		Madame	Michèle	DUMONT
		Madame	Anne	MEANCE
		Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER
		Docteur	Olivier	NOUEL
		Monsieur	Alain	DUBREIL
<u>Mandats à échéance en 2027</u>	{	Monsieur	Thierry	AMICEL
		Madame	Chantal	BLANCHARD
		Docteur	Gwenaëlle	LE GARFF
		Madame	Maryvonne	LE TERTRE
		Monsieur	Loïc	PERRIN
<u>Mandats à échéance en 2029</u>	{	Madame	Gilberte	DROUOT
		Madame	Armelle	LE GUEVEL
		Madame	Anne	LE TOUZIC
		Docteur	André	SELLES

Les Membres de droits

Un représentant des associations de malades : Madame Danièle JEGOU
Le directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes
Un représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX

Le Commissaire aux Comptes

Mandats à échéance en 2026 Cabinet Ernst & Young Audit

Article 5 des statuts votés en Assemblée Générale le 29 Mai 2000

L'association est administrée par un Conseil composé de 8 membres au moins et 24 au plus, élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans. Les membres sortants sont rééligibles au maximum pour 2 mandats successifs. Le renouvellement du Conseil a lieu par 1/3 tous les deux ans. En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, le Conseil pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à son élection définitive par la plus prochaine Assemblée Générale. Toutefois, le mandat de l'Administrateur ainsi élu prend fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat de l'Administrateur remplacé.

8/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le Président,
M. Thierry AMICEL



Le Trésorier,
M. Loïc PERRIN



FEUILLE D'EMARGEMENT
ASSEMBLEE GENERALE

Du 16 Mai 2024

Identité de l'Administrateur	Nombre de pouvoirs	Identité du délégataire	SIGNATURES des présents et des délégataires
Monsieur Thierry AMICEL			<i>[Signature]</i>
Madame Martine BIGEAULT			<i>[Signature]</i>
Madame Chantal BLANCHARD	1	Yvette Cocheril	<i>[Signature]</i>
Madame Gilberte DROUOT			<i>[Signature]</i>
Monsieur Alain DUBREIL			<i>[Signature]</i>
Madame Michèle DUMONT			<i>[Signature]</i>
Madame Danielle JEGOU			<i>[Signature]</i>
Docteur Gwenaëlle LE GARFF			
Madame Maryvonne LE TERTRE			
Madame Anne LE TOUZIC			<i>[Signature]</i>
Professeur Christophe MASSARD			
Madame Anne MEANCE			<i>[Signature]</i>
Monsieur Jean-Yves MOUNIER			
Docteur Olivier NOUEL			<i>[Signature]</i>
Monsieur Loïc PERRIN			<i>[Signature]</i>
Monsieur Pierre PRAICHEUX			<i>[Signature]</i>
Docteur André SELLES			<i>[Signature]</i>
Robert Tesson	1	Cottineux Arnaige	<i>[Signature]</i>
Cottineux Arnaige			<i>[Signature]</i>
A répartir			
Total			

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 Mai 2024

Les Adhérents

NOM - Prénom	SIGNATURE
Yvette COCHERIL Pouvoir Ch. Blanchard	<i>[Signature]</i>
P. Blanchard Chantal	<i>[Signature]</i>
DROUOT Gilberte	<i>[Signature]</i>
ROURDET Emile	<i>[Signature]</i>
L. Guénel Arnaelle	<i>[Signature]</i>
VEURBIER Antoinette	<i>[Signature]</i>

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 Mai 2024

Les non Adhérents

NOM - Prénom	SIGNATURE
CALFORT Guénel	<i>[Signature]</i>
BASSET Arnaïe	<i>[Signature]</i>
REUX Oceane	<i>[Signature]</i>
Béchault Marie	<i>[Signature]</i>
Cabec Guénel	<i>[Signature]</i>
Cabreuil de Pae	<i>[Signature]</i>
ISABELLE FIE GAU Ifouine Tregouez	<i>[Signature]</i>